

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

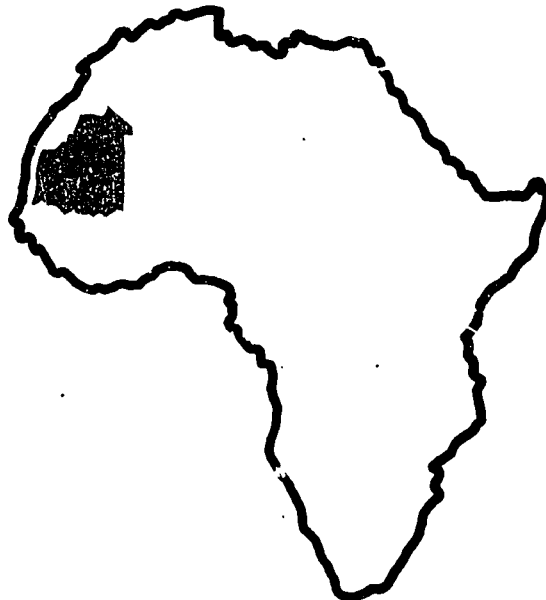
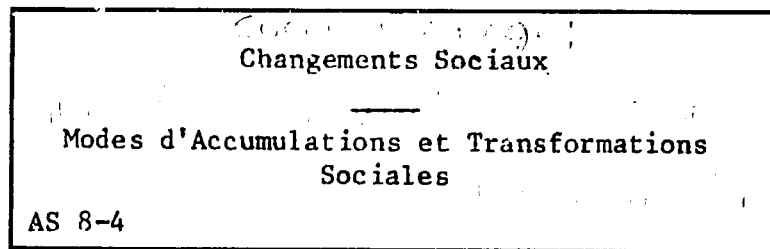
Honneur — Fraternité — Justice

Ministère de l'Economie et des Finances

**Direction des Études et
de la Programmation**

PROJET RAMS

**Mission d'Études et d'Évaluation
du Secteur Rural et des Ressources Humaines**



Financé par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID)

Avec le concours de:

Checchi and Company, Washington, D.C. 20036

Louis Berger International, Inc., East Orange, New Jersey 07019

Action Programs International, Santa Monica, California 90406

R A M S

Unité Sociologique

SEPTEMBRE 1980

ETUDE DU CHANGEMENT SOCIAL

EVOLUTION DES MODES D'ACCUMULATIONS ET
TRANSFORMATIONS SOCIALES EN MAURITANIE

Evolution des modes d'accumulation et transformations sociales en Mauritanie	1
1. Constitution et évolution des mécanismes du marché. Analyse sociologique	3
1.1. La mise en place de ces rapports marchands et des réseaux commerciaux au 19 ^e siècle	3
1.2. La constitution du marché intérieur à l'époque coloniale	8
1.2.1. Constitution et évolution du marché du bétail	10
1.2.2. Y-a-t-il constitution d'un marché des produits vivriers ?	16
1.2.3. Evolution des mécanismes du marché durant la période coloniale et jusqu'à la crise alimentaire	23
1.2.4. La crise alimentaire de 1973 et la transformation des mécanismes du marché	30
1.3. L'évolution des courants commerciaux et financiers	36
1.3.1. Durant la période coloniale	36
1.3.2. La transition vers un système commercial national	41
1.3.3. Le développement récent du capitalisme commercial et l'intervention de l'Etat	48
2. Evolution des modes d'accumulation et des formes de différenciation économique et sociale	57
2.1. Accumulation marchande et non marchande dans la société mauritanienne précoloniale	58
2.1.1. Le travail, les modes d'accumulation et leurs représentations dans la société maure	58
2.1.2. Le travail, les modes d'accumulation et leur représentation dans les sociétés négro-africaines	63

	PAGE
2.2. Evolution des modes d'accumulation à l'époque coloniale	67
2.2.1. Nature et finalités de l'exploitation coloniale	67
2.2.2. Nature des modes d'accumulation marchande et effets de leur développement	74
2.3. Constitution et évolution d'une catégorie sociale-marchande	83
2.3.1. Les conséquences de la crise de 1942-46	83
2.3.2. D'où provient cette nouvelle catégorie sociale	87
2.3.3. Développement des fonctions économiques, sociales et politiques des commerçants	91
2.4. Conclusion : tendances de la situation actuelle	94
2.4.1. Quelles sont les capacités d'investissements privés nationaux dans le secteur moderne ? ..	94
2.4.2. Quelles sont les capacités d'investissements privés nationaux dans le secteur rural ?	96
2.4.3. Dans quelle mesure ce développement de l'accumulation et des rapports marchands est-il générateur de tensions et d'antagonismes sociaux ?	99
Bibliographie	101

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
1	Prix des céréales, 1906-1930	18
2	Chute des prix des céréales, 1931-1940	20
3	Prix du mil, 1942-1948	21
4	Prix des céréales 1949-1975	22
5	Evolution des prix, 1906-1973	24
6	Equivalence des prix du bétail et des céréales (un ovin et un bovin effrené à sa valeur en kilos de mil)	26
7	Equivalence des prix du bétail et du mil et de celui du sucre (en pains de sucre)	27
8	Importation de riz en Mauritanie	30
9	Evolution des prix courants 1970-1980 (UM) ..	34
10	Situation des prêts accordés par la BMD depuis l'origine et jusqu'au 31.12.1973 (Unité : million UM)	51
11	Extrait de la situation consolidée des banques : crédits et dépôts des particu- liers et entreprises (en million UM)	52
12	Catégories de crédits bancaires 1964-1978 (en million UM)	55
13	Recettes monétarisées	76
13a	Dépenses monétarisées	77

EVOLUTION DES MODES D'ACCUMULATION ET TRANSFOR-
MATIONS SOCIALES EN MAURITANIE

A côté des études sur les transformations du secteur pastoral, sur celles du travail agricole et celles de l'évolution du phénomène migratoire sous ses multiples formes (sédentarisation, urbanisation, migrations internationales, etc.), il est apparu indispensable, pour compléter l'analyse des changements qu'a connus la société mauritanienne, de traiter de l'évolution récente des modes d'accumulation.

Précisons d'abord ce que nous entendons par ce terme technique, peu utilisé dans le vocabulaire quotidien. Dans toute société, le travail et les produits du travail se réalisent dans des formes sociales particulières ; dans le système de marché qui s'est développé de nos jours à l'échelle mondiale, du travail est alors le salariat, celle de l'accumulation des produits du travail est le capital. Il était donc important d'étudier les formes sociales du travail et de l'accumulation des produits qui ont, en Mauritanie, précédé la généralisation de cette forme - marchandise durant la période coloniale. L'analyse du travail et de son évolution ayant été en partie effectuée dans les deux rapports sociologiques sur l'élevage et l'agriculture nous complétons cette analyse par celle des modes d'accumulation. Ajoutons que toute une série de raisons nous amenaient par ailleurs à consacrer un soin tout particulier à l'évolution des modes d'accumulation.

Une raison historique : Il s'agit de l'ancienneté des modes d'accumulation marchands dans cette partie de l'Afrique traversée par les grands axes caravaniers et qui subit très tôt (16^e siècle) l'influence du capitalisme marchand européen.

Une raison économique : Pour des causes que nous aurons à énoncer, l'accumulation marchande durant la période coloniale se réalise localement hors du système productif ce qui favorise la constitution d'un secteur marchand relativement autonome de la production. La fonction commerciale et la diaspora des populations maures à travers toute l'Afrique sont la manifestation la plus évidente de l'existence de ce secteur marchand.

Une raison sociale et politique : Les commerçants et plus généralement le groupe social qui réalise et monopolise cette accumulation marchande joue un rôle majeur dans les processus de changements sociaux.

L'étude qui suit sera composée de deux parties bien distinctes :

- Nous retracerons d'abord les conditions de constitution de ce secteur marchand et l'évolution des mécanismes du marché. Cette analyse d'un phénomène économique restera d'essence sociologique c'est-à-dire que nous chercherons avant tout à mettre en évidence les mécanismes sociaux (entre producteurs et commerçants, entre le système local et le système colonial, etc.). L'analyse économique proprement dite, qui établirait les lois du marché, est d'ailleurs bien difficile à mener - ne serait-ce que par suite de l'insuffisance des données quantitatives et de l'imprécision des statistiques.

- Nous étudierons ensuite dans quelle mesure s'établissent sur la base de ces rapports marchands, de nouvelles formes de différenciation économique et sociale. On traitera en particulier de la manière dont ces nouveaux rapports sociaux coiffent, transcendent ou suppriment les modes antérieures d'accumulation et de différenciation sociale (toutes les sociétés mauritaniennes sont des sociétés qui présentaient une forte stratification sociale et des modes d'accumulation inégale, ne serait-ce que par suite de l'esclavage). Ceci amènera à examiner la place de ces nouvelles catégories marchandes dans la société mauritanienne actuelle.

1. Constitution et évolution des mécanismes du marché. Analyse sociologique

Une courte rétrospective historique est nécessaire en ce domaine plus qu'en tout autre. L'ancienneté des courants commerciaux en Mauritanie laisse parfois à penser qu'il y a continuité entre ces courants traditionnels et la fonction commerciale développée des populations maures actuelles. En fait, la réalité est beaucoup plus complexe : l'ancienneté des rapports marchands a sans nul doute joué un rôle à l'origine de cette spécialisation commerciale mais il s'agit en fait de phénomènes bien différents exercés souvent par des groupes distincts.

1.1. La mise en place de ces rapports marchands et des réseaux commerciaux au 19^e siècle

Bien avant la colonisation les courants commerciaux trans-sahariens qui traversaient la Mauritanie et avaient entraîné l'essor des vieilles cités caravanières (Quadane, Chinguetti) avaient connu un déclin sensible. La cause essentielle en est l'implantation ancienne du capitalisme marchand européen dans cette partie de l'Afrique qui a détourné à son profit une partie du trafic trans-saharien et créé de nouveaux réseaux d'échange. Malgré une présence très ponctuelle (les comptoirs d'Arguin, de Portendile et surtout, à partir du 18^e siècle, Saint-Louis à l'embouchure du Fleuve Sénégal) et les rivalités entre impérialismes européens, la pénétration des intérêts marchands européens se traduit très vite dans l'évolution interne des diverses populations mauritaniennes. L'historien sénéga-

lais B. Barry¹⁾ a pu ainsi montrer que la guerre de Sharr Bubbah qui constitue la charte de la domination des tribus hassan arabes sur les tribus berbères et qui est suivie de la création des émirats (à la fin du 17^e siècle) correspondait aussi à un conflit entre des populations héritières des al murabetin qui avaient leurs intérêts dans le transport trans-saharien et d'autres qui vont favoriser le développement du commerce atlantique dominé par les Européens. Ce n'est pas un hasard si ces mouvements politiques se déroulent au Trarza, à proximité de l'embouchure du Fleuve Sénégal et des établissements européens.

Quoi qu'il en soit, cette pénétration du capitalisme marchand européen prend une nouvelle dimension au 19^e siècle du fait de l'élargissement constant du commerce international et de la révolution industrielle. Elle s'effectue en Mauritanie à partir de l'axe que constitue le Fleuve Sénégal, secondairement à partir du Maroc.

A partir de Saint-Louis et des "escales" installées le long du fleuve se met en place un système marchand stable. Il s'agit d'une économie de traite qui utilise peu la monnaie. La traite porte en Mauritanie sur l'exportation de la gomme arabique dont le commerce prend une grande ampleur au 19^e siècle : elle est utilisée dans l'industrie textile pour l'apprêt et la coloration des tissus (la demande est si forte que les Maures qui consomment eux-mêmes la gomme pensent qu'elle est la base de la nourriture européenne). L'importation porte sur des produits manufacturés, tissus, armes, pacotille, etc. Accessoirement le trafic des esclaves n'est pas dédaigné par les traitants saint-louisiens : après l'interdiction de la traite atlantique ils

1) Barry, Boubacar : Le royaume du Walo, F. Maspero, Paris, 1972.

participent au trafic local. La "liberté du commerce" est assurée par le versement de "coutumes" aux émirs et aux chefs maures ; ces redevances versées en nature contribuent à la diffusion des produits d'origine européenne dans la société maure. Le développement de la traite au 19^e siècle est marqué par l'implantation, à côté des anciens traitants saint-louisiens, des maisons de commerce (dont beaucoup sont constituées, après l'interdiction de la traite des esclaves, par la bourgeoisie bordelaise qui reconvertit ses capitaux) qui vont jouer un rôle important durant la période coloniale. Les populations négro-africaines de la Vallée du Sénégal sont elles aussi directement concernées par cette économie de traite, en particulier les Soninké eux aussi héritiers d'une longue tradition commerçante. Dès le 18^e siècle, les marchands Soninké commercent activement avec la Compagnie du Sénégal (or, ivoire et surtout esclaves). Au 19^e siècle Bakel et Kayes sont les principales "escales" commerciales du Fleuve mais le commerce avec les Soninké eut beaucoup de mal à se relever de l'interdiction de la traite des esclaves.^{2/}

La stabilité de ces réseaux marchands qui permettent de fructueux profits est attestée par l'opposition farouche des traitants saint-louisiens à la conquête de la Mauritanie. Ils réussiront à empêcher plusieurs années de suite l'application du plan de conquête de Coppolani et la correspondance de celui-ci avec les autorités françaises dénonçant leurs pratiques commerciales est révélatrice de la nature de ce commerce : alliance avec les chefs maures et intervention dans les affaires politiques, vente d'armes et d'esclaves, profits spéculatifs aux limites du pillage, etc.

La pénétration marchande à partir du Nord est le fait des tribus "marocaines" qui s'installent en Mauritanie au 19^e siècle

2) Adams, A. : Le long voyage des gens du Fleuve, Maspéro, Paris, 1977.

et y implantent des réseaux commerciaux (Tekna, Awled Busba) qui auront d'ailleurs très vite des succursales à Saint-Louis et dans certaines "escales". Même s'il est économiquement moins important que le précédent, ce courant commercial a une certaine influence sur l'évolution de la société maure car il s'implante de l'intérieur.

Il contribue à créer de nouveaux besoins en diffusant de nouveaux produits. L'exemple classique est celui du thé introduit par les commerçants Awled Busba dans la seconde partie du 19^e siècle et qui a connu le succès que l'on sait en Mauritanie ! Mais se diffusent aussi tapis, orfèvrerie, parfums, etc., produits d'origine marocaine ou transitant par le Maroc. Il faut ajouter les armes introduites en quantité à partir du Nord à la fin du 19^e siècle (le commerce des armes bénéficie des rivalités entre impérialismes français, allemand et espagnol au Maroc et au Sahara Occidental). Dans les dernières années du 19^e siècle, les Awled Busba disposent ainsi de fusils à tir rapide qui vont leur donner une suprématie provisoire dans la zone côtière entre le Sud du Maroc et le Sénégal. Ces armes contribuent à une résistance efficace à la pénétration coloniale.

Ce développement des rapports marchands s'inscrit dans l'organisation sociale maure. Il est remarquable que les Awled Busba achètent à d'autres tribus maures non seulement des esclaves mais encore des hurma (relations tributaires); ces faits témoignent d'une monétarisation des rapports sociaux, de la pénétration des rapports marchands. Nos propres recherches dans l'Adrar témoignent à cette époque de la multiplication des ventes de palmeraies et même des terrains non cultivés.

Dans ce contexte se perpétuent les courants d'échanges inter-régionaux et inter-ethniques qui sont sans doute bien antérieurs mais qui vont prendre dès lors les caractéristiques d'échanges marchands. Ainsi, toujours dans l'Adrar, l'implanta-

tion dans la région d'Aoujaft de la confrérie ghudf fondée par des Ideybussat du Sud s'accompagna de la mise en place d'un système d'échange basé sur le sel, le mil et l'importation des produits manufacturés européens. Il serait intéressant de rechercher dans cette perspective les rapports qui existent entre la diffusion de la tijaniyya et ces nouveaux systèmes d'échange. L'introduction de la tijaniyya est en effet le fait des Idaw'ali, une tribu dont les fonctions commerciales vont s'affirmer à l'époque coloniale ; la ghudf citée plus haut se rattache aussi à cette voie tijaniyya.

Si la gomme est la principale marchandise d'exportation à destination du marché européen, le sel est la principale marchandise sur le "marché intérieur". Les salines d'Idjil dans le Nord de l'Adrar subissent les contre-coups des troubles politiques et militaires pendant et après la conquête coloniale (le Nord ne sera pacifié qu'en 1934) ; par contre, les salines du Trarza fournissent plusieurs milliers de tonnes de sel qui sont commercialisées le long de l'axe du fleuve jusque dans la région de Kayes.

Une autre denrée qui circule dès cette époque est le mil qui fait l'objet d'importants échanges entre les éleveurs nomades et les populations du fleuve ainsi qu'avec les Soninké du Mali et de Mauritanie. Les relevés du trafic caravanier passant par Tijikja et les portes de Taganet, en 1907, l'année qui suit l'occupation de Tijikja, enregistrent en quelques mois plus d'un millier de chameaux, c'est-à-dire plusieurs centaines de tonnes à destination de l'Adrar et du Nord du Tagant. De l'orge, parfois du blé, parvient aussi du Sud marocain et de la région de l'Oued draa.

De multiples autres produits circulent aussi, bois de tente, flij, cotonnades du Mali, pagens du pays Soninké, etc, sans parler des esclaves qui font l'objet d'un trafic important

jusqu'à la fin du 19^e siècle et même au début de la colonisation. Dans quelle mesure ces échanges prennent-ils une forme marchande et monétaire à la fin du 19^e siècle ? Sans nul doute le troc est les échanges fondés sur des systèmes d'équivalence limités (sel/vil/tissu par exemples) sont-ils encore très répandus mais il ne faut pas sous-estimer la fonction de la monnaie ou d'autres équivalents ayant une fonction analogue (bandes de tissus).

1.2. La Constitution du marché intérieur à l'époque coloniale

La plupart des historiens du système colonial sont d'accord pour reconnaître que la mise en place du système colonial en tant que système de domination politique a pour finalité et comme conséquence le développement des rapports marchands et monétaires (ne serait-ce que par prélèvement direct sous forme d'impôt), la constitution d'un marché intérieur, l'essor de la production marchande et la "libération" de la force du travail. Cette thèse générale reste juste dans le cas de la colonisation en Mauritanie à condition d'y introduire quelques nuances.

Les difficultés de la conquête de la Mauritanie et l'existence jusqu'en 1934 d'une importante zone de dissidence dans le Nord du pays vont déterminer les colonisateurs à ne pas brusquer l'évolution sociale et à perpétuer - pour obtenir le soutien des couches sociales dominantes avant la colonisation - des rapports non marchands. Les instructions de Patey, successeur de Gouraud après la conquête de l'Adrar (1910), sont à ce sujet très claires. Il faut s'appuyer sur les guerriers hassan pour maintenir l'ordre intérieur et repousser les ghazw⁺ du Nord et pour cela maintenir l'ordre social. Les redevances hurma et

+ Ghazw : razzia

ghafat seront effectivement maintenues jusque dans les années cinquante. Quant aux esclaves, la complaisance de l'administration coloniale ira jusqu'à rechercher dans certaines circonstances ceux qui quittent leurs maîtres (peu après 1930 encore un enfant de 10 ans enlevé au Sénégal et vendu en Mauritanie s'enfuyant quelques années plus tard pour rentrer chez lui en prenant des chameaux est emprisonné par l'administrateur du Trarza pour "vol de chameaux" sur réclamation de ses maîtres !).

Pour les mêmes raisons la politique coloniale en Mauritanie usera moins généralement des moyens coercitifs répandus par ailleurs. Le travail forcé, par exemple, n'a pas l'ampleur qu'il a dans d'autres sociétés coloniales ; il est même presque inexistant chez les Maures qui connaissent par contre des réquisitions massives de bétail. Cela ne signifie pas forcément un désintérêt économique du colonisateur pour la Mauritanie. On ne peut réduire la conquête à de simples visées géopolitiques impérialistes (lien entre le Maghreb et l'Afrique Noire). Pour le colonisateur le pôle de développement économique est la zone arachidière sénégalaise. Elle va progressivement assigner, dans cette perspective, deux fonctions économiques principales à l'exploitation du pays : fournir de la nourriture à bon marché (en particulier du bétail) aux producteurs d'arachides et aux salariés urbains sénégalais, fournir de la force de travail pour les secteurs ruraux et urbains de la production arachidière.^{3/} Nous allons maintenant examiner le premier. La production du bétail, secondairement de produits de l'agriculture, s'effectue en effet sous une forme marchande. Elle constitue un aspect essentiel de la constitution d'un marché intérieur et de l'évolution des modes d'accumulation en Mauritanie.

3) Le second de ces phénomènes, la force de travail, a été étudié dans le rapport sur la Migration : étude sur les Changements Sociaux dans les études sociologiques du RAMS.

1.2.1. Constitution et évolution du marché du bétail

La constitution d'un marché du bétail est pratiquement contemporaine de la colonisation. La majorité de la population mauritanienne vit en effet de l'élevage (Maures et Peulhs) et ces éleveurs n'ont pour satisfaire leurs besoins monétaires que la ressource de vendre une partie du croît de leur troupeau. Les échanges du bétail contre d'autres produits (mil, tissus etc) existaient d'ailleurs avant la colonisation ; l'extension des besoins monétaires suscitera tout naturellement leur extension. La demande s'élargit en outre constamment avec le développement urbain du Sénégal. Dans les années vingt le marché de Louga situé à un peu plus de 100 km au Sud du Fleuve s'impose comme le grand centre de commercialisation (les autorités coloniales tenteront sans grand succès de la concurrencer par un grand marché mauritanien de bétail, à Rosso, mais la foire au bétail qui se tient plusieurs années de suite dans cette ville après 1930 n'aura pas de lendemain). Le bétail descend à pied traversant le fleuve à Rosso, Podor, Kaédi et Bakel. De Louga il est acheminé vers les centres de consommation, la zone arachidière et les villes sénégalaises.

Les incitations économiques jouent un rôle essentiel pour amener les éleveurs à vendre leur bétail. Il ne faut pas négliger cependant les pressions de l'administration coloniale. Ces pressions peuvent être directes sous forme de réquisitions d'animaux de boucherie ou de transport payés au taux officiel. En 1926, dans l'Adrar, les réquisitions concernent 1.500 chameaux (sur 9.000). L'administrateur note lui-même que cette charge est trop lourde et contribue à la famine qui règne alors en Adrar. Chaque fraction doit fournir à tour de rôle des animaux de transport (1/5 des animaux imposés), au minimum 55 chameaux par mois pour le transport administratif ; ces animaux doivent

être entretenus à proximité des postes même s'il n'y a pas de pâturages ! En outre, elles doivent fournir des animaux pour le transport annuel de ravitaillement de l'Adrar à partir de Rosso et Podor. "Lorsque les transports annuels ne dépassent pas 500 chameaux, note un administrateur, et qu'ils sont effectués en hiver, ils sont assez prisés (sic) car ils permettent d'acquitter facilement les impôts".^{4/} Les réquisitions déclinent avec le développement des transports automobiles et du marché libre, mais elles seront à nouveau utilisées lors de la seconde guerre mondiale pour les transports en Mauritanie et le ravitaillement du Sénégal (La Mauritanie fournit alors 8.000 chameaux par an pour le transport intérieur et 11.000 au Sénégal).

A côté des réquisitions l'impôt zekkat (dîme religieuse) sur le bétail constitue une charge très lourde pour les éleveurs. Au départ il est fixé de manière forfaitaire par fraction ou tribus. En 1936, il devient nominal et se fonde sur des recensements discutables, sujets aux manipulations des chefs. Certes, la dissimulation est forte et l'impôt peut être réglé assez facilement en période favorable mais il devient difficilement supportable lorsque les sécheresses ou les épidémies déciment les troupeaux. Les éleveurs doivent alors vendre massivement leurs bêtes pour obtenir l'argent nécessaire.

Les incitations économiques et les mesures coercitives vont entraîner un développement rapide des ventes de bétail. Les estimations qui peuvent être faites de ces ventes sont très approximatives s'agissant des ventes au Sénégal, totalement fantaisistes concernant les ventes à l'intérieur du pays. Nous ne citerons que les premières avec beaucoup de réserves. En 1940 avant que le marché ne soit perturbé par la guerre les exportations de bétail vers le Sénégal se montent officiellement à :

4) Archives Nationales de la Mauritanie à Nouakchott.

9 723 chameaux (dont 5 643 pour le transport)
 9 853 bovins
 126 765 ovins et caprins^{5/}

En 1968 les chiffres d'exportation ont plus que doublé encore sauf pour les chameaux dont la vente sur le marché sénégalais diminue (ils ne sont plus utilisés pour le transport) :

18 000 bovins (estimations : 52 000)
 270 000 ovins et caprins (estimations : 330 000)^{6/}

Le développement continu des exportations jusqu'à la sécheresse qui débute en 1968 et l'élargissement du marché tiennent à des besoins monétaires croissants. Le secteur monétaire de l'économie domestique des éleveurs s'élargit sans cesse du fait de l'augmentation des produits de première nécessité (nous reviendrons sur ce point). Par contre, le prix du bétail se déprécie sans cesse sur le marché. Pour apprécier ce phénomène nous avons collecté dans les Archives Nationales de la Mauritanie à Nouakchott les données sur les prix ; ces mercuriales doivent être utilisés naturellement avec prudence mais elles fournissent des indications sur les tendances du marché.

- Au début des années 1920, les cours s'établissent :
 Pour les bovins entre 100 et 150 F au Guidimakha, 100 et 200 F dans la Vallée du Fleuve (nous avons dans tous les cas relevé le prix d'un boeuf d'exportation). Pour les ovins/caprins entre 25 et 30 F au Guidimakha et de 15 à 25 F à Boghé. Les prix sont restés stables depuis avant la guerre de 1914-1918.

5) Archives Nationales - Série Q

6) Bulletins statistiques de la Direction de la Statistique, Nouakchott, 1968.

- En 1929, les prix du bétail manifestent une croissance lente, mais soutenue :

bovins	250 à 450 F dans la Vallée du Fleuve
chameaux	1.300 à 1.500 F au Tagant
ovins	30 F en moyenne en Mauritanie (Kiffa) et 40 F sur le Fleuve

- La crise de 1930 est marquée par un brutal effondrement de ces prix qui s'établissent en 1931 et en 1934

	1931	1934
chameaux (Tagant)	200	250
bovins (Vallée du Fleuve)	150	125
ovins (Kiffa)	10	15

C'est-à-dire des prix inférieurs à ce qu'ils étaient avant la première guerre mondiale.

- La remontée des prix jusqu'à la seconde guerre mondiale est lente (surtout si l'on tient compte de la forte dévaluation du Franc en 1937) :

	1938	1941
chameaux (Tagant)	500/850	1.500/1.700
bovins (Vallée du Fleuve)	250/450	600/ 750
ovins (Kiffa)	20/ 30	60

Ces variations apparaissent étroitement liées à celles des cours sur le marché de Louga :

	Chameaux	Bovins	Ovins
1926	2.500/3.500	400/900	50/120
1931	400/ 600	125/300	25/ 35
1939	600/1.150	400/780	50/ 80

Ainsi, entre la veille de la première guerre mondiale et le début de la seconde, presque durant 30 ans, les prix du bétail restent stagnants (et même en nette diminution s'agissant des chameaux). Durant la crise de 1930-31, ces cours tombent même de plus des 2/3. Dans ces conditions, pour maintenir leur pouvoir d'achat les éleveurs doivent vendre de plus en plus (nous verrons plus loin les rapports entre ces prix et ceux des autres produits locaux ou exportés sur le marché).

- Après la seconde guerre mondiale la montée des prix est très forte mais du fait de la forte inflation du Franc elle se traduit par une nouvelle perte du pouvoir d'achat. En 1948, ils s'établissent à :

8 à 12 000 F.CFA	(Tagant)	pour un chameau de boucherie
1 500 à 6 500 "	(Vallée du Fleuve)	pour un boeuf
400 à 1 500 "	(Vallée du Fleuve)	pour un mouton.

- La période qui suit, jusqu'à l'indépendance, est marquée par une hausse lente mais continue. En 1958, le prix moyen d'un boeuf dans la Vallée (enquête MISOES) est de 9.000 F.CFA et celui d'un mouton de 1.020 F. Cette tendance se prolonge jusqu'à la période de sécheresse puisqu'en 1969 dans cette même région les prix respectifs sont de 13.600 F.CFA (2.720 UM) et de 1.500 F.CFA (300 UM).

Cette dépréciation relative, voire absolue, des prix du bétail sur le marché est le facteur essentiel du développement de la commercialisation. Il traduit la situation dominée du producteur sur le marché. En 1930 encore, lorsque les prix à Louga chutent vertigineusement du fait de la crise mondiale qui touche la production arachidière, la réaction des producteurs est de ne pas vendre et on assiste à une raréfaction de l'argent dans la société. Après la seconde guerre mondiale il n'en est plus de même ; la pénétration des rapports marchands

et monétaires dans l'économie des éleveurs est telle qu'ils n'ont d'autres ressources que de vendre massivement pour survivre.

L'organisation du marché du bétail correspond à ces fortes variations de prix, au caractère spéculatif du profit (réalisé éventuellement en vendant sur les marchés sénégalais où les prix sont plus élevés) et au chiffre d'affaire limité du commerce (on ne trouve pas l'organisation à grande échelle du commerce du bétail contrôlée par de gros commerçants comme au Mali et surtout au Nord du Nigéria).

Les commerçants sont nombreux et travaillent souvent à une petite échelle. Il existe un grand nombre d'intermédiaires, commerçants et courtiers. Les maisons de commerce coloniales ne participent pas à ce trafic. On trouve quelques gros commerçants mais ils ne contrôlent pas une partie significative du commerce (qui leur permettrait par exemple d'imposer les prix d'achat et de vente). Beaucoup de ces commerçants sont eux-mêmes des éleveurs ou des transporteurs caravaniers qui partent régulièrement au Sénégal. Ils constituent un petit troupeau, souvent en achetant à crédit ; avec le produit de la vente ils achètent des marchandises qu'ils revendront en Mauritanie.

L'autre caractéristique de cette organisation du commerce du bétail est la généralisation du crédit. Le bétail lui-même est souvent acheté à crédit en Mauritanie ; il est vendu à crédit à des courtiers et à des bouchers. Il se crée ainsi un réseau complexe d'intérêts communs qui se réalisera souvent sur une base tribale.

Malgré la faiblesse des capitaux et leur immobilisation dans les systèmes de crédit, le commerce de bétail constituera une des bases de l'accumulation marchande, dans la société maure en particulier, à cause de l'importance du marché et de ses bases locales. Ce sont ces mêmes facteurs qui en exclueront les maisons de commerce coloniales qui ne sont pas disposées à accepter ces bénéfiques fluctuants et qui devraient en outre, pour contrôler le marché, immobiliser un capital important aux points

de vente et pour organiser le transport.

1.2.2. Y-a-t-il constitution d'un marché des produits vivriers ?

Nous aborderons ce point par une interrogation. On peut se demander s'il a existé un marché des produits céréaliers avant la période moderne d'importation de ces produits. Il est clair qu'il ne se présente pas sous les mêmes formes que le marché du bétail.

Du moins l'examen des données historiques nous convaincra-t-elle de l'existence d'un surplus céréalier important dans la Vallée du Sénégal, surtout entre les deux guerres mondiales par suite de la mise en valeur de nouvelles, et du fait que ce surplus était commercialisé ou du moins échangé.

Une des premières caractéristiques du marché des céréales dans la Vallée du Sénégal est la perpétuation de formes d'échanges non marchandes ou de "micro-marché", régionaux sans liens étroits entre eux (sans en particulier qu'existe un prix de référence tel que l'a été pour le bétail le prix du marché sénégalais). Les échanges caravaniers avec les régions du Nord ont très longtemps gardé leur importance. Ils se sont en majeure partie monétarisés mais gardent un caractère local et reposent sur des systèmes d'échanges partiels traditionnels (sel, gomme, bétail, etc). Les échanges locaux continuent longtemps à se dérouler sur le mode du troc. Lors des enquêtes MISOES de 1957-58^{7/} on arrivait à une estimation d'environ 20 kg de céréales par personnes et par an (mil et surtout sorgho) troquées contre d'autres produits ; c'est une quantité tout à fait comparable

7) Boutillier, et al., La Moyenne Vallée du Sénégal, P.U.F. Paris, 1962.

aux quantités commercialisées à la même époque.

A l'origine de ces mouvements de vente de céréales on trouve la même augmentation des besoins monétaires que dans le cas du bétail. Cependant, la localisation de la production céréalière dans certaines régions (Brakna, Gorgol, Guidimakha) alors que d'autres sont déficitaires sauf années exceptionnelles (Trarza, Tagant, Adrar), et les variations annuelles très fortes (en 1930, le Guidimakha pourtant largement exportateur à cette époque connaît une grave famine après une mauvaise récolte aggravée par les invasions de sauterelles) suscitent des mouvements inter-régionaux importants.

Parmi les besoins monétaires il faut faire une place à part à l'impôt colonial, en particulier à l'impôt achur, levé sur les récoltes d'abord en nature puis en argent, qui ne sera supprimé que tardivement. Cet impôt est lourd parce qu'il ne tient pas compte des fortes fluctuations annuelles de la production. Les années de disette, les dégrèvements, ne sont accordés que parcimonieusement et le cultivateur doit s'endetter pour payer l'achur. Les rapports administratifs soulignent même que, dans le cas des Maures, dont les cultures sous pluie ou de décrue sont particulièrement aléatoires, cet impôt provoque un mouvement d'abandon de l'agriculture.

Pendant toute une période (à peu près jusqu'en 1930) ces incitations économiques ou coercitives n'auront qu'une efficacité limitée. Les producteurs résistent aux efforts des commerçants pour faire tomber les prix. Les excédents céréaliers de la Vallée vont en effet être l'objet d'importantes transactions auxquelles s'intéressent de plus en plus les maisons de commerce coloniales qui revendent le mil sur les marchés urbains du Sénégal ou le transportent par la voie ferrée dans la zone arachidière.

Pendant toute cette période les principes de l'économie de traite subsistent. Le mil est échangé contre d'autres produits et sert lui-même aux échanges contre la gomme (en 1924, les traitants échangent dans les zones productrices de gomme

2 kg de mil contre 1 kilo de gomme). Ils multiplient les comptoirs y compris dans les petits villages de la Vallée ou leurs employés peuvent fournir des marchandises contre des céréales (en 1925 la C^{ie} Coloniale est installée à Maghama ; Buhane et Tessière à Tidiane ; d'autres comptoirs sont créés à Ouali, Pallel, Sagné etc.). Le rapport économique du Trarza en 1923 note : "Les boutiques se sont ouvertes dans les principaux centres de production où les traitants ont acheté le mil à raison de 20 F le quart. En tenant compte du paiement en marchandises et de la diversité des unités de mesure employées on peut estimer que le mil a été payé aux indigènes 0,3 F". Les grandes maisons coloniales drainent ainsi une partie de la production céréalière mais, à côté, des traitants saint-louisiens ou "marocains" (Awled Busba) sont aussi bien implantés sur le marché. Les méthodes sont partout les mêmes : achat de la récolte sur pied du fait de l'endettement des cultivateurs, paiement en partie en marchandises etc. Nous reviendrons sur les conséquences qui en résultent au niveau des producteurs dans le deuxième chapitre.

La résistance des producteurs à cette mainmise du secteur marchand sur la production céréalière se manifeste de deux manières :

- Durant toute cette période le prix du mil monte régulièrement. Les données statistiques sont difficiles à manier du fait des fortes variations annuelles, saisonnières et régionales mais les tendances sont claires :

Tableau 1 : Prix des Céréales, 1906 - 1930

1906	: 0,02 F le kilo à Kaédi
1920	: Gorgol 0,60 en octobre, 1,50 en juillet
1925	: 0,80 à 0,90 dans la Vallée du Fleuve
1929	: 0,30 en janvier au Gorgol, mais 0,90 quelques mois plus tard et 1,10 F à Rosso en avril
1930	: 1 à 1,25 F à Boghé.

Sources : Archives Nationales, Série Q.

Les profits du commerce apparaissent dans ces conditions surtout de nature spéculative et usurière : achat de mil contre des marchandises cédées avant la récolte à des taux usuraires, spéculation sur les différences régionales, éventuellement revente locale au moment de la soudure quand les prix montent par suite de la rareté. Ainsi, en 1929, le mil est acheté par le commerce à 0,30 F en janvier et revendu à 0,90 F sur le marché de Boghé de Juin-Juillet. Dans un autre rapport de la région de Boghé en 1925, on note que les commerçants achètent le mil des terrains de culture du Nord 0,60 à 0,70 le kilo et le revendent immédiatement aux cultivateurs du Chemama qui n'ont pas encore récolté pour 2,50 F.

- La résistance des cultivateurs se manifestent aussi par un certain souci de diversifier les productions marchandes. Dans les années vingt la production d'arachides au Guidimakha est en plein essor en particulier en 1920-21 où la montée des prix de l'arachide au Sénégal suscite un engouement des agriculteurs Soninké. Les maisons de commerce refusent d'acheter au prix sénégalais de 60 F le quintal et proposent 40 F. Les paysans refusent de vendre à ce prix leur récolte dont les prix chutent par suite d'un véritable boycott des maisons de commerce. Par ces procédés elles arriveront à imposer la spécialisation sur le marché qui est un aspect essentiel de la dépendance des producteurs.

Une seconde période d'évolution du marché des céréales débute en 1930, conséquence de la crise économique qui voit un effondrement du prix du bétail et de l'arachide et de nouvelles mesures coercitives de l'administration.

En 1930 sont instituées en Mauritanie (comme dans l'ensemble de l'A.O.F.) les Sociétés Indigènes de Prévoyance (S.I.P.) qui sont chargées de contrôler la production, de prévenir les disettes, de gérer des greniers de réserve pour les semences et les vivres. Elles sont constituées pour lutter contre les disettes de plus en plus fréquentes attribuées pour la circonstance à l'"imprévoyance" des cultivateurs alors que les mêmes administrateurs notent dans leurs rapports annuels que le "commerce" en raflant les récoltes, en endettant les paysans est à la

source de beaucoup de pénuries (pire lorsqu'il stocke en période de mauvaise récolte pour faire monter les prix de ré-vente du mil). Les "greniers de réserves" imposés malgré l'hostilité des populations, qui y voient un impôt supplémentaire, se développeront pendant la guerre (devenant en outre collectifs en 1941, ce qui les met à la disposition des chefs !) et en 1944, après deux années de mauvaise récolte, ils doivent être constitués au minimum par 15 kg par personne !

Toujours pendant la seconde guerre mondiale qui est accompagnée d'une crise que nous étudierons plus en détail par la suite, la fixation d'un prix officiel du mil accentue les difficultés des cultivateurs. Ce décalage croissant entre le cours officiel et le cours au marché noir facilite la spéculation et les commerçants, surtout les maisons de commerce qui achètent au prix fixe. Par contre, les producteurs sont obligés de se dessaisir de leur récolte à bon prix quitte à racheter du mil au marché noir en cas de besoin.

Cette période 1930-1948 est l'âge d'or du commerce des céréales dont les excédents restent, jusqu'à la guerre, importants grâce aux défrichements de terres nouvelles qui continuent et qui permettent de contrebalancer l'augmentation de la population.

Au niveau des prix cette période comprend deux phases successives. Une première est marquée par une forte chute des prix à partir d'un plafond que l'on peut situer en 1931.

Tableau 2 : Chute des prix des céréales 1931-1940

1931	: 1 F au Guidimakha, 0,80 à Kaédi (kilogramme)
1934	: 0,40 F au Guidimakha, 0,35 à Kaédi
1940	: 0,40 au Guidimakha.

Sources : Archives Nationales, Série Q.

Cette baisse des prix est favorable aux commerçants et c'est une période où la commercialisation est intense. Avec la guerre le prix du mil connaît une forte croissance qu'il faut d'ailleurs restituer dans le mouvement inflationniste général :

<u>Tableau 3</u>	<u>Prix du Mil 1942-1948</u>
1942	: 1,75 à 2,10 F au Gorgol (vendu à 8 F à Matam au Sénégal)
1943	: 6 F cours officiel, marché noir plus de 20 F
1945	: 2 à 3,75 F
1948	: 5,50 F, marché noir 9 à 10 F.

Sources : Archives Nationales, Série Q.

Ces fortes variations de prix correspondent d'abord à une période de famine provoquée par le manque de pluies et les sauterelles en 1942 et 1943 (la Mauritanie doit importer plusieurs milliers de tonnes du Sénégal et du Soudan). Ils tiennent aussi au développement du marché noir favorisé par la fixation d'un prix officiel sous-côté. En ces circonstances si les maisons de commerce coloniales continuent à commercialiser des quantités importantes de céréales (1.700 tonnes en 1943 pour le seul cercle du Trarza dont la production pourtant n'est pas très forte), leur organisation se révèle peu apte à organiser le marché. Après la pénurie de 1941/42 et 1942/43, 1943/44 est une bonne année et après la récolte du mil walo les prix chutent à 2,50 et même 2 F le kilo. La récolte de 1944/45 se révèle "malheureusement" pour ces maisons de commerce assez bonne, elle aussi, et les prix restent stagnants (2,50 F à Boghé en février, 2 en avril et 3 F en novembre 1945). Dans ces conditions le mil stocké dans de mauvaises conditions ne peut être vendu au prix de 3,80 F que demande le commerce. Il faudra un arrêté administratif obligeant

En définitive, la lente constitution d'un marché céréalier à la période coloniale est brutalement interrompue du fait de la disparition des excédents locaux sur lesquels portait la commercialisation. Ce marché avait toujours présenté des caractères particuliers (fluctuations, persistance de la traite, spéculation et usure) qui correspondaient à son caractère non généralisé, à l'importance de l'autoconsommation et à la persistance de formes d'échanges non monétaires. C'est le déficit de la production qui va réellement susciter la généralisation des rapports marchands et monétaires. Mais l'importance de ces produits de subsistance est telle que l'Etat devra très vite prendre des mesures d'encadrement et de contrôle.

1.2.3. Evolution des mécanismes du marché durant la période coloniale et jusqu'à la crise alimentaire

Les quelques relevés de prix qui ont été présentés doivent être utilisés avec prudence. Il s'agit de mercuriales officielles de prix de marché reporté dans les rapports administratifs. Ils ne tiennent pas toujours compte des variations saisonnières très fortes pour le mil, de la distinction prix d'achat et prix de vente, etc. Cependant ils permettent d'apprécier des tendances en attendant que soit procédé à un dépouillement systématique des archives (non seulement des archives administratives mais aussi celles des maisons de commerce, des services d'intendance de l'armée, etc.).

Ce sont naturellement les variations simultanées des différents prix sur le marché qui sont importantes. Nous avons tenté de rassembler dans un même tableau les prix de certains produits

parmi les plus importants ramenés à un indice 100 correspondant à la période 1940-42 qui marque un tournant dans l'évolution économique du pays.

Tableau 5 : Evolution des Prix 1906-1973

Année	Chameaux	Bovins	Ovins	Mil (kg)	Gomme (kg)	Sucre (pain)	Guinée (mètre)	Riz kg (Import)
1906	-	-	-	4	-	-	-	-
1920	-	19	33	133	-	-	-	-
1921	-	-	-	-	17	-	-	-
1925	-	-	-	-	-	125	158	-
1929	33	52	50	222	-	-	-	-
1930	-	-	-	222	133	125	-	-
1931	13	22	171	-	-	-	-	-
1932	-	-	-	-	17	-	50	-
1934	-	-	-	89	-	-	-	-
1935	-	-	-	-	-	69	74	-
1938	42	52	50	-	-	-	-	-
1939	-	-	-	-	-	100	100	100
1940	-	-	-	100	-	-	-	-
1941	100	100	100	-	100	-	-	-
1942	-	-	-	433 ¹⁾ / 1333 ²⁾	-	1500 ²⁾	-	2533 ²⁾

1) Officiel.

2) Marché noir.

(continuation tableau 5)

Année	Chameaux	Bovins	Ovins	Mil (kg)	Gomme (kg)	Sucre (pain)	Guinée (mètre)	Riz kg (Import)
1946	-	-	-	-	-	625	737	706
1948	625	593	1292	-	500	-	-	-
1949	-	-	-	2556 ^{3/} 3067 ^{4/}	-	-	-	-
1956	-	-	-	-	667	1375	1747	2824
1958	-	1333	1700	3778	-	-	-	-
1967	-	-	-	5556	-	-	-	-
1970	-	2015	2500	-	-	-	-	-
1973	-	-	-	22222	-	-	-	-

3) Achat.

4) Vente.

Sources : Archives Nationales, Série Q.

On notera d'abord l'évolution divergente des prix agricoles et des prix pastoraux. Jusqu'en 1940 les prix du mil croissent moins vite sauf en période de crise, telle que celle de 1930-31 où l'écart s'accroît considérablement. Cet écart se creuse à nouveau durant la deuxième crise générale que connaît l'économie mauritanienne, celle de 1942-46. Les prix des céréales croissaient deux ou trois fois plus vite que ceux du bétail puis on revient à des prix plus favorables aux produits pastoraux. Il est plus clair encore de calculer combien de kilo de mil correspondent au prix d'un ovin et d'un bovin moyen dans la Vallée du Fleuve.

Tableau 6 : Equivalence des prix du bétail et des céréales
(Un ovin et bovin évalué à sa valeur en kilos de mil)

	<u>Ovins</u>	<u>Bovins</u>
1920	42 kg	208 kg
1930/31	14 kg	182 kg
1938	36 kg	500 kg
1942	21 kg	79 kg
1949	43 kg	290 kg
1958	45 kg	400 kg
1969	60 kg	545 kg

Sources : Archives Nationales, Série Q.

C'est en période de crise 1931, 1942 que la situation est la plus défavorable pour l'éleveur qui doit vendre son troupeau à vil prix pour subsister. Durant les années précédant la crise de 1942-46 et surtout après celle-ci les prix du bétail montent plus fortement. Une conséquence de cet état de chose est que l'accumulation sous forme de bétail que pratiquent autant les agro-pasteurs que les éleveurs est rendue très aléatoire. En période de crise, lorsque les besoins monétaires croissent, le bétail se dévalorise fortement.

La relation entre les prix des produits d'importation (thé, sucre, tissus, etc.) et ceux des produits locaux (céréales, bétail, gomme) est très complexe. Pour un produit, la gomme, la dégradation des termes de l'échange est très claire. Un kilo et demi de gomme permettait d'acheter un pain de sucre (et 5 kilo de mil) en 1926, il suffisait d'un kilo pour obtenir le même pain de 2 kg environ en 1930 (et 8 kilo de mil). Il faut 5 kilo de gomme pour le même pain en 1932 (2 kilo de mil pour 1 kilo), 10 kilos en 1942 (1 kilo de mil pour 1 kilo). Après la guerre les cours restent très bas : 3 kilos de gomme pour un pain en 1958 et 2 kilos de mil pour un kilo de gomme.

En ce qui concerne la relation entre les prix du mil et du bétail d'une part, ceux des produits d'importation d'autre part on peut distinguer trois phases : La première voit des prix élevés de ces produits d'importation, encore peu répandus sur le marché, ceci jusqu'en 1930. Une période de diminution relative suit la crise de 1930/31 et correspond à l'élargissement des rapports marchands et monétaires dans la société mauritanienne. Elle est brutalement interrompue par le rationnement et le marché noir. Après la guerre, les prix des produits d'importation baissent à nouveau. Nous avons de même exprimé cette relation en quantité de pain de sucre de 2 kilo environ que permettent d'acheter les produits locaux :

Tableau 7 : Equivalence des prix du bétail et du mil et de celui du sucre (en pains de sucre)

Année	100 kg mil	Ovin	Bovin
1925	8,5	2,5	20
1932	7	1,7	33
1938	8,8	3,1	44
1942	0,6	0,5	6,3
1948	12	7,5	50
1958	11,3	6,8	60

Sources : Archives Nationales, Série Q.

La dégradation des termes de l'échange est donc un phénomène relatif qui se manifeste essentiellement à l'occasion des crises économiques locales qui bouleversent les conditions de marché et sont génératrices de fortes transformations sociales.

Ces crises économiques sont très souvent liées à une période de sécheresse non pas que celle-ci en soit la cause première, mais elle accentue les contradictions du système de production,

les tensions sur le marché. La première crise générale qui touche toute la Mauritanie - celle de 1930/31 - est cependant tout simplement la conséquence de la crise mondiale de 1929. Dans la période précédant la crise la Mauritanie a connu une première phase de développement des rapports marchands dans des conditions relativement favorables pour les producteurs, cependant les prix d'importation des produits d'importation sont restés élevés et la masse monétaire en circulation est faible. La crise provoque l'arrêt des affaires et la chute brutale des prix. "Un chameau qui valait 800 à 1500 F il y a 7 ou 8 ans n'en vaut plus que 2 à 300 ; une vache qui coûtait 400 à 800 F n'est plus vendue aujourd'hui qu'à 125 à 150".^{7/} Rapidement les transactions s'arrêtent car les producteurs ne vendent plus et l'argent manque. L'administration coloniale exerce de son côté de fortes pressions pour la rentrée de l'impôt. "La quasi-totalité de l'argent provenant des transports et de la fourniture des montures au GN, de bois de palmiers au poste est versé à l'impôt. Les chefs sont très mécontents de cet état de chose".^{8/} Dans le Nord cette situation entraîne d'ailleurs une dernière vague de dissidence (départ et mort de l'émir Sidi Ahmed). Dans le Sud les vols de sauterelles aggravent les difficultés (famine de 1931 au Guidimakha). En fait, cette crise témoigne du caractère encore peu développé du marché (arrêt des échanges, disparition de l'argent). La reprise des échanges (baisse relative du prix des produits importés), les mesures coercitives de l'administration provoqueront dans les années qui suivent un fort développement de la commercialisation.

Aussi la crise de 1942-46 aura tout autre effet. Elle est provoquée par les restrictions dues à la guerre (rationnement et contingentement des marchandises) et par la grave sécheresse de 1941 et 1942. La politique administrative (ré-

7) Rapport de mission Beyries, 1935, Archives Nationales de la Mauritanie.

8) Rapport Atar, Avril/Mai 1932 - GN = Grand Nomade.

quisitions massives, politique autoritaire de fixation des prix à un bas niveau) aggravent la situation et suscitent la constitution d'un marché noir et une spéculation effrénée. La forte baisse relative du prix des produits locaux loin d'arrêter les transactions oblige cette fois les producteurs à vendre à vil prix, surtout le bétail. La spéculation et le marché noir permettent aux maisons de commerce et aux commerçants locaux d'accumuler des profits importants, de l'autre côté la masse des producteurs s'appauvrit. Citons là encore le rapport sur la situation économique en Mauritanie (Direction Générale des Affaires Economiques, 1942).

"Dans les régions dont les principales ressources sont l'élevage et la cueillette de la gomme, c'est-à-dire presque partout en pays nomade, le déséquilibre va croissant entre les prix des produits d'importations et des produits vivriers du Sud, celui du bétail et de la gomme d'autre part.

La pièce de guinée valant 65/70 F en 1938 vaut 125 officiellement, mais 1500 à 2000F au marché noir.

Le coton brut est passé de 3 F à 25 F le kilo, le mil de 0,60 F à 2,5 F.

Par contre, le mouton dia qui valait 30/35 F vaut 50/70F et la gomme de 3/4,5 F à 5/7 F le kilo.

Un maure qui, pour habiller sa femme, devait en 1938 vendre 2 moutons par an doit aujourd'hui, pour le même résultat, en vendre une trentaine."

Nous reviendrons sur les transformations sociales qui résultent de la crise dans le second chapitre. Elles vont empêcher que l'on en retourne à la situation d'avant guerre, même lorsque, à partir de 1948, les producteurs se retrouvent dans une situation plus favorable sur le marché du fait d'une certaine remontée des prix.

La dernière crise générale que connaît la Mauritanie est celle qui débute avec la sécheresse de la fin des années soixantes et qui se développe avec la crise alimentaire de 1972/73. Cette crise correspond à des transformations importantes de mécanismes du marché ; elle en accélère les mutations.

1.2.4. La crise alimentaire de 1973 et la transformation des mécanismes du marché

Nous ne reprendrons pas ici l'ensemble de l'analyse - déjà été effectué par ailleurs - des conséquences de la sécheresse de la fin des années 60 et surtout de la crise alimentaire qui culmine en 1973. Les deux phénomènes sont bien évidemment liés mais la crise alimentaire est aussi le résultat d'un déficit croissant de la production de céréales dont la sécheresse n'a fait que révéler la gravité. Alors que la production totale de céréales tournant en année normale autour de 100 millions de tonnes couvre à peine les besoins, elle est tombée durant toutes les années 70 à moins de la moitié et parfois à moins du tiers de la normale (1972/73, 1976/77, 1977/78). Dans ces conditions le marché des céréales devient pour l'essentiel un marché de produits d'importation. A partir de 1967 les importations de riz qui s'établissent au début des années soixante à une moyenne de 6300 tonnes annuelles augmentent brutalement.

Tableau 8 : Importation de Riz en Mauritanie

Année	Quantité importée(1000t):
1968	12,1
1969	19,9
1970	10,6
1971	27,4
1972	30,1
1973	22
1974	31,3
1975	27

Sources : Commercialisation, politique des prix et stockage de céréales au Sahel, CILSS, 1977 Bulletins statistiques.

En moyenne donc 1/3 des besoins sont durant cette période couverts par les importations de riz ; il faut y ajouter les importations d'autres céréales en quantité non négligeable.

Les effets de la crise alimentaire (famine, manque de revenus alimentaires) vont faire cependant que le marché des biens de subsistance céréaliers évolue de manière très particulière. Depuis la création de la SONIMEX en 1966 (pour plus de détail voir 1.3.4) les principaux produits d'importation, dont le riz, le thé et le sucre, sont un monopole de cet organisme. Il dispose d'un réseau de succursales qui revendent directement dans les principaux centres mais fonctionne surtout comme fournisseur des commerçants grossistes qui doivent s'approvisionner auprès d'elle. Le marché reste donc en grande partie libre bien qu'un contrôle de prix règlemente théoriquement les marges bénéficiaires. Le marché des mil et sorgho reste, quant à lui totalement libre.

La gravité de la situation, l'arrivée dans le pays des céréales fournies par l'aide internationale vont encore modifier cette situation. La loi de Janvier 1973 et la mise en oeuvre du plan d'urgence qui correspond à une nécessité immédiate, nourrir les populations démunies qui migrent alors en masse vers les villes, aboutissent à une subvention massive de l'Etat bouleversant les conditions du marché. Le rapport du CILSS⁹⁾ sur le marché des céréales en Mauritanie note que cette politique, s'ajoutant au monopole de la SONIMEX et aux ruptures régulières d'approvisionnement des produits de base (thé, sucre) ont plusieurs conséquences : abandon du marché des céréales par les commerçants grossistes et retour à un système de troc favorisant la spéculation des commerçants en période de rupture de stock. Ce même rapport souligne ce paradoxe que la politique céréalière de l'Etat desintéresse le producteur

9) CILSS, Club du Sahel, Commercialisation politique des prix et stockage des céréales au Sahel ; Etude diagnostique Tome II, Etudes par pays, Center for Research on Economic Development, University of Michigan, 1977.

de fournir des céréales sur le marché du fait des bas prix à la production et des subventions baissant le prix des produits d'importation.

La création de l'Office Mauritanien des Céréales (août 1975) est, entre autres, destinée à aménager l'approvisionnement en céréales de base en constituant des stocks et à stabiliser les prix. En fait, les distorsions se maintiennent entre les marchés du riz et celui du mil et sorgho atteignant un maximum en 1977 où le prix de vente du mil et sorgho est deux fois et demi supérieur à celui du riz commercialisé par la SONIMEX. La hausse des prix du mil et sorgho au producteur décidé par l'OMC n'a pas pour conséquence immédiate de favoriser le producteur mais plutôt d'accélérer la substitution par le riz importé au niveau de la consommation et d'encourager la spéculation (contrebande sur les frontières en particulier).

L'évolution du marché de bétail a été très différente. La sécheresse a provoqué des pertes importantes chez les bovins mais qui n'ont pas atteint l'ampleur du déficit céréalier. Pour protéger le cheptel mauritanien des ventes massives sur les marchés d'exportation qu'auraient pu pratiquer les éleveurs démunis de revenus monétaires pour s'approvisionner en autres biens de subsistance, l'exportation a été interdite puis contrôlée assez rigoureusement (sans qu'on puisse se faire cependant trop d'illusions sur le caractère absolu de ces interdictions dans un pays où les frontières sont régulièrement franchies par les éleveurs pour les transhumances annuelles). Cette situation a deux conséquences majeures :

- d'une part une augmentation très forte du prix de bétail qui est en moyenne multiplié par quatre en quelques années, en particulier les bovins dont le troupeau a le plus souffert de la sécheresse ;

- d'autre part, un transfert de bétail à l'intérieur de

la société mauritanienne ; le bétail est acheté massivement par tous ceux qui disposent de revenus monétaires importants les commerçants en particulier. Les rapports salariés se développent de ce fait dans l'élevage ; les éleveurs - ceux du moins qui n'ont pas migré vers les villes - deviennent de plus en plus souvent de simples bergers qui ne sont plus propriétaires des troupeaux qu'ils gardent.

Conservant le principe d'analyse adopté dans les précédents paragraphes nous avons rassemblé dans le tableau qui suit les données comparatives concernant l'évolution des prix depuis 1970 (Tab. 9).

Ces chiffres montrent clairement que les mécanismes d'évolution des prix qui jouaient lors des crises précédentes n'ont pas fonctionné de manière identique. Trois raisons à cela :

- Les transformations du marché des céréales déjà évoquées précédemment. D'un marché alimenté par les excédents de la production locale on passe à un marché d'importation de produits céréaliers.

- L'intervention de l'Etat mauritanien dans le domaine de la commercialisation et des prix des produits de première nécessité (riz, thé, sucre, guinée). Cette intervention se met en place avec la création de la SONIMEX en 1966 (d'autres organismes au destin plus fugace seront mis en place à diverses périodes, l'Office National des Transports, créé en même temps que la SONIMEX, l'Office Mauritanie des Céréales en 1975, mais la pièce maîtresse de la politique d'intervention reste la SONIMEX). Elle prend une nouvelle dimension avec la sécheresse et la crise alimentaire. Une raison essentielle à cela : la crise récente, même si ses causes sont fondamentalement les mêmes que celles des crises précédentes (extension des rapports marchands et monétaires dans une situation de double dépendance

Tableau 9 : Evolution des prix courants 1970-1980 (UM)

Année	Pain de sucre		Thé vert 8147(a)		Guinée (pièce)		Chameaux Tijikja		Bovins (Kaédi)		Ovins (Kiffa)		Mil (NKT)		Riz	
	P	I	P	I	P	I	P	I	P	I	P	I	P	I	P	I
1970	41	100	223	100	234	100	3200	100	2400	100	360	100	11	100	12	100
1971	41	100	223	100	-	-	3000	94	3600	150	500	139	11	100	12	100
1972	59	144	201	90	-	-	4450	139	6000	250	400	111	20	182	12,5	104
1973	87	212	250	112	-	-	8000	250	10000	417	1000	278	14,6	133	12,5	104
1975	142	346	325	146	-	-	7500	234	10100	421	875	243	12	109	13,5	129
1976	142	346	325	146	-	-	13000	406	11583	483	1550	431	15	136	14	117
1977	-	-	-	-	-	-	-	-	10000	417	1300	361	35	318	14	117
1978	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1979	92	224	451	202	700	299	-	-	-	-	-	-	25	227	14	117

F : Prix.

I : Index.

Sources : Bulletins Statistiques.

(a) Type de thé - qualité préférée en Mauritanie.

des producteurs sur le marché) a des effets bien différents. Les mécanismes du marché aboutissent à l'expropriation à une grande échelle de producteurs (perte des troupeaux, déclin de l'agriculture), aux migrations massives et à l'accélération de l'exode rural. C'est la reproduction de la société rurale et pastorale qui est remise en question. L'intervention de l'Etat sur le marché est nécessaire pour éviter une crise sociale et politique majeure. Au-delà de la reproduction des structures sociales c'est désormais la survie des hommes qui est en question. Pour assurer cette survie il faut que les produits de base soient maintenus à un prix abordable. C'est le cas des céréales, impliquant une substitution partielle de consommation au profit du riz et une série de mesures qui aggravent les difficultés de la production céréalière locale plus chère que les produits d'importation. Le marché des autres produits d'importation de base est plus fluctuant, après une accélération initiale il est maintenu à des taux plus acceptables par la politique d'intervention (cependant les prix indiqués ici sont les prix de gros SONIMEX nous verrons qu'avant d'arriver au consommateur il y a place pour une spéculation qui se traduit par des variations importantes mais difficiles à apprécier).

- L'augmentation des prix du bétail correspond à d'autres effets de la crise : la transformation des rapports sociaux dans la production. Elle accompagne en effet le transfert social du bétail et le développement du salariat dans ce secteur pastoral le plus pénétré antérieurement par les rapports marchands et monétaires. Il est intéressant de constater que la revalorisation du travail pastoral et de ses produits se manifeste alors même qu'elle ne profite plus au premier chef aux producteurs mais justement à ses couches commerçantes. Nous aurons à revenir sur ce point dans la suite de ce rapport.

1.3. L'évolution des courants commerciaux et financiers

La constitution et le développement du marché mauritanien ainsi que la généralisation des rapports marchands et monétaires se sont accompagnés de la progressive transformation des circuits commerciaux et financiers dont nous allons maintenant résumer les grandes lignes.

1.3.1. Durant la période coloniale

Deux aspects de l'organisation commerciale durant la période coloniale retiennent l'attention : la place importante mais néanmoins limitée relativement à d'autres pays de l'ex A.O.F. des maisons de commerce européennes ou autres, l'importance de plus en plus grande du commerce national.

En dehors de quelques tentatives sans lendemain pour ouvrir des comptoirs dans l'intérieur du pays, les maisons de commerce coloniales resteront installées dans la Vallée du Fleuve qu'elles prospectent à partir de Saint-Louis et de Kayes. On observe seulement une certaine reconversion des anciennes escales, Kaédi, Bakel par exemple connaissent un certain déclin alors que l'importance de Podor et surtout de Rosso va croissant. Rosso devient de plus en plus le grand centre d'approvisionnement par où transitent les marchandises d'importation.

Deux exceptions cependant, la présence des maisons de commerce à Nouadhibou et à Atar est ancienne et permanente. A Nouadhibou, les sociétés de pêche SIGP et ENTRA, la maison Chauvel développent des activités commerciales importantes. Les marchandises traversent la Baie du Levrier en bateau, sont débarquées sur la côte et acheminées vers Atar par caravanes. Atar, du fait de sa double liaison avec Nouadhibou et avec Rosso

(déservi au début des années trente par la maison de transport Lacombe qui crée un service régulier sur la piste "impériale") acquiert une fonction commerciale croissante. La présence d'une population européenne de plus en plus nombreuse élargit encore le marché.

Un autre trait du commerce des maisons coloniales est la persistance d'un certain archaïsme des pratiques commerciales accentué par la présence à côté des grandes maisons coloniales de traitants saint-louisiens, sénégalais et maures, qui perpétuent, eux aussi, des méthodes anciennes. C'est plus particulièrement le cas du commerce de la gomme. Cette production s'assimile à une cueillette que l'on pratique lorsque le vent chaud exsude les gommiers (acacia verék). Après une saison de cueillette qui peut durer des semaines les caravanes se dirigent vers les points de traite. Laissons ensuite la parole au pittoresque rapport économique en 1922.

"On connaît les méthodes de ces maisons de commerce ... Le maure arrive devant l'escale. Avant de passer le Fleuve il est happé par un maître de langue (généralement un Ouled Beniouk quelquefois un Zembotti ou un Ouled Khalifa). Celui-ci lui promet pour la gomme un cours supérieur au cours pratiqué. Dans l'escale il l'amène dans la factorerie où la gomme est pesée plus ou moins exactement et où le maure prend l'argent en marchandises. La gomme pesée et emmagasinée on déclare au Bédouin qu'on ne peut le payer qu'au cours du jour et il sort de la boutique en dette et dans l'obligation, pour payer ses dettes, de porter au même commerçant la gomme qu'il cueillera l'année suivante."

En d'autres occasions le traitant ou plutôt son envoyé se rend directement dans les campements où il troque la gomme contre du mil (2 kg de mil contre 1 kg de gomme en 1924) et d'autres marchandises.

Ces méthodes fondées sur le troc, l'endettement, parfois aux limites de la grivèlerie (tromperie sur les mesures et les poids, spéculation stockage abusif et refus de vente, etc.) se perpétueront longtemps. Lorsqu'ils pratiqueront les mêmes méthodes les commerçants mauritaniens n'auront donc rien inventé ; c'est sur ces bases que les réseaux commerciaux se sont implantés en Mauritanie.

Le commerce maure connaît une remarquable évolution à partir des années trente. A la fin du 19^e siècle la majeure partie du commerce intérieur était exercé par les Tekna et les Awled Busba, tribus d'origine "marocaine" qui contrôlaient les courants d'échange importants en provenance du Maroc et avaient rapidement établi des succursales à Saint-Louis, dans la Vallée et même au Sénégal. Ces commerçants contrôlaient en partie la distribution quoique des échanges directs se fassent aussi dans les comptoirs du Fleuve où se rendaient annuellement les caravanes s'approvisionnant en mil. Ce commerce de distribution restait cependant encore pour une bonne part un commerce d'entrepôt. Les marchandises apportées par les caravanes étaient stockées. Les consommateurs s'approvisionnaient à intervalles espacés particulièrement les éleveurs nomades. Le crédit était largement utilisé de même que les échanges non monétaires.

Ce type de commerce va fortement subir le contrecoup de la crise de 1929/31 (dévalorisation des stocks et arrêt des transactions) et beaucoup de ces commerçants seront ruinés après la crise de 1942/46. Il ne s'adapte pas aux conditions spéculatives du marché noir et aux besoins commerciaux nouveaux ; la ruine de beaucoup de producteurs leur fait perdre les crédits engagés. C'est l'époque où se développe un nouveau type d'organisation commerciale, le "commerce boutiquier" (selon l'heureuse expression de Dubié^{10/}) qui correspond à la croissance urbaine et sur-

10) Dubié, la vie matérielle des Maures, Mémoire IFAN, Dakar 1937.

tout aux nouveaux besoins monétaires (achats des marchandises au fur et à mesure des rentrées d'argent, crédit immédiat, c'est-à-dire caractère de plus en plus monétaire de la consommation).

Ce système qui commence à une petite échelle va connaître un essor remarquable et, à partir de la crise de 1942-46, monopolise les transactions au point de supplanter rapidement les maisons de commerce coloniales (dont le rôle est extrêmement réduit après l'indépendance sauf pour quelques marchés spécialisés, véhicules, quincaillerie, etc.). Quelles sont les raisons de ce succès ?

Notons d'abord que cette organisation commerciale se développe sur les bases d'une accumulation marchande et monétaire qui n'est pas négligeable. Cette accumulation se réalise surtout dans deux secteurs. Il s'agit d'abord du commerce de bétail, largement ouvert aux initiatives individuelles. Il est aisé de rassembler un petit troupeau acheté à crédit, de le mener au Sénégal et d'acheter des marchandises avec le produit de sa vente. Rapidement ces commerçants de bétail vont s'organiser pour effectuer plusieurs voyages annuels en employant des bergers, élargir le volume des transactions et établir des réseaux stables entre le Sénégal et la Mauritanie (pendant un premier temps autour du marché de Louga, puis directement à Dakar même. Voir le rapport sur les migrations). Un second secteur d'accumulation est celui des transports et, là encore, tout particulièrement le transport de l'arachide au Sénégal avant que ne se développent les transports mécanisés (un peu après la 2^e guerre). Le monopole de l'élevage camelin permet aux maures de réaliser des profits énormes (jusqu'à 1/3 de la récolte). Au moment de la traite ce sont des milliers, peut-être même plus d'une dizaine de milliers de chameaux qui passent au Sénégal (surtout en provenance du Trarza). Lorsque l'usage des chameaux disparaît, les maures se reconvertiront tout naturellement dans d'autres types de transport et bientôt

dans le transport automobile où ils combattent très vite le monopole initial de la maison Lacombe.

A ces deux sources d'accumulation, la deuxième guerre mondiale en ajoute une troisième : la spéculation sur le contingentement des produits d'importation et le marché noir. C'est à cette époque que se constituent quelques-unes des grandes fortunes commerciales qui vont continuer à croître dans la période d'après-guerre.

Une autre caractéristique de cette organisation commerciale est qu'elle se constitue sur une base en grande partie tribale. Les relations parentales et tribales sont utilisées pour garantir le crédit et assurer le financement. Elles permettent d'organiser un réseau très dense de distribution de détail : un commerçant qui a réussi prête des marchandises à un parent pour lui constituer un petit fond qu'il remboursera au fur et à mesure des ventes. Ces solidarités anciennes tissent aussi un réseau très efficace d'intérêts. En quelques dizaines d'années le commerce de distribution se trouve aussi monopolisé par quelques tribus : les Idawéali de Tijikja, les Smasid de l'Adrar, les tribus zawaya du Sud du Trarza etc.

La réalisation de l'accumulation marchande et monétaire dans ce cadre tribal masque la centralisation et la hiérarchisation du commerce. C'est une constante dans le développement des rapports marchands en Mauritanie : les solidarités sociales traditionnelles, l'appartenance tribale, le factionnalisme masquent la différenciation économique et sociale au prix de la réactivation de ces solidarités grâce à une large redistribution de biens et d'argent. Au sein des tribus spécialisées dans le commerce quelques gros commerçants monopolisent rapidement les achats en gros et le transport des marchandises. Ils utilisent la solidarité tribale pour organiser des réseaux de distribu-

tion qu'ils contrôlent étroitement soit parcequ'ils ont prêté le fond initial soit parcequ'ils intéressent le boutiquier aux bénéfiques, le fond continuant à leur appartenir. La tribu apparaît autant sinon plus comme le moyen de réussites individuelles que comme leur fin.

Une autre ethnie mauritanienne s'est très tôt spécialisée dans le commerce, il s'agit des Soninké. A l'époque coloniale le commerce soninké perpétue les entreprises commerciales du 19^e siècle. Alors que le commerce maure tisse une toile serrée d'intérêts collectifs qui servent de support à l'initiative individuelle le commerce soninké apparaît largement comme une aventure personnelle. On rassemble un petit capital souvent en vendant du bétail ou grâce au salariat (navigations puis migrations lointaines). Ce capital est converti en sel, en guinée ou en pagues fabriqués localement que le commerçant soninké va vendre au loin. Il vise des profits spéculatifs et tout naturellement utilisera les failles du système commercial colonial, les barrières douanières pour trafiquer. Ces activités commerciales l'amèneront jusqu'au Congo Kinshasa (diamant) (voir le rapport Migrations). Certes, les réussites individuelles amèneront des déplacements plus importants de population (colonie soninké du Congo-Kinshasa, de Côte d'Ivoire, etc.) mais rien d'analogue au système commercial maure.

1.3.2. La transition vers un système commercial national

La caractéristique essentielle de l'organisation commerciale à l'époque coloniale est cette dualité : maison de commerce coloniale/secteur national. Les maisons de commerce coloniales de plus en plus étroitement contrôlées par le capital financier français (après la seconde guerre la majorité de leurs

capitaux sont contrôlés par les banques d'affaires) dominant le marché pendant toute une période. Elles ont le monopole de l'importation des marchandises et de l'exportation des produits de traite. Elles contrôlent des secteurs importants de la traite.

Cependant, dès le départ de larges secteurs d'activité commerciale leur échappent totalement. C'est naturellement le cas du commerce de bétail et des transports caravaniers qui constituent la base principale de l'accumulation dans le secteur marchand national. C'est en partie le cas du commerce des céréales dont les maisons de commerce ne contrôlent qu'une petite partie et où elles ont beaucoup de difficultés à s'imposer.

Très rapidement les commerçants mauritaniens vont tenter de secouer cette tutelle économique des maisons de commerce coloniales et ils y parviendront aisément. La domination coloniale est en même temps économique et politique. Le rôle politique joué par les commerçants s'explique aussi par leurs intérêts économiques particuliers. Nous reviendrons sur ce point dans la seconde partie. Il s'agit d'une constante de mouvement politique en Mauritanie depuis ses premières manifestations sous des formes modernes (le député élu en 1946 Horma ul Babana fait partie de la tribu des Idaw'ali qui jouera un rôle actif dans les événements qui suivent) jusqu'aux événements qui aboutissent à la sortie de la Mauritanie de la zone franc et à la nationalisation de MIFERMA en 1973.

Sur le plan économique le rôle déclinant des maisons de commerce coloniales en Mauritanie est la conséquence de deux facteurs.

Le secret de commercialisation qu'elles contrôlaient décline fortement. C'est le cas de la gomme qui n'a plus qu'un intérêt marginal après la guerre. La disparition progressive des excédents céréaliers va accentuer l'abandon de ce secteur par les maisons de commerce coloniales (voir 1.2.2.).

La concurrence des commerçants maures fortement implantés au Sénégal se fait sentir pour la commercialisation des produits manufacturés d'importation. Le réseau dense de commerce boutiquier est beaucoup plus efficace pour la distribution que les comptoirs (dont la fonction commerciale s'apparentait plus à celle du commerce d'entrepôt pratiqué antérieurement par les maures). Les gros commerçants maures peuvent avoir accès aux maisons d'importation du Sénégal et se fournir directement en produits manufacturés. Lorsque, au moment de l'indépendance la création de MIFERMA amène le développement du port de Nouadhibou et le développement du marché des biens de consommation dans le Nord, les commerçants maures ont déjà l'envergure suffisante pour prendre en charge une grande partie de ce marché.

Il faut ajouter que les maisons de commerce coloniales sont d'autant moins intéressées à prendre en charge un marché fortement atomisé, immobilisant un personnel et des frais de transport et de distribution importants que leur contrôle par les banques d'affaires s'assortit d'une recherche de rentabilité accrue. Le marché mauritanien est aussi à cette époque abandonné parce qu'il est considéré comme difficile à rentabiliser selon les méthodes commerciales modernes ; le système commercial mis en place par les commerçants maures se révèle beaucoup plus efficace, encore verrons-nous qu'ils délaisseront progressivement certains secteurs de commercialisation, en particulier celui des biens de subsistance.

Du fait de l'existence d'une accumulation monétaire et marchande locale, la fonction des maisons de commerce coloniales ne va être que très partiellement récupérée par les commerçants syro-libanais qui vont se répandre dans toute l'Afrique après la seconde guerre mondiale. Ceux-ci ne s'implanteront réellement que dans le milieu urbain encore commercialisent-ils surtout des marchandises destinées aux milieux les plus aisés (européens, fonctionnaires, etc.).

En définitive au moment de l'indépendance les commerçants nationaux contrôlent une part importante du secteur commercial et cette part ira croissante dans les années qui suivent. Il reste toutefois un gros obstacle au développement des activités commerciales "nationales" : le système financier et bancaire. L'intégration de la Mauritanie à la zone franc et le monopole bancaire français (BIAO) se traduisent par une quasi-exclusion des commerçants maures, sauf quelques gros commerçants installés autant au Sénégal qu'en Mauritanie, les circuits financiers bancaires modernes, condition nécessaire pour une extension à une grande échelle de leurs activités commerciales (les causes de cette exclusion mériteraient une étude particulière : "habitudes" économiques privilégiant les intérêts français ? Volonté de rattachement de la Mauritanie au Sénégal et à l'ensemble de la zone franc dans le domaine économique ? désintérêt pour le marché mauritanien ?).

Cette situation va entraîner l'apparition des structures économiques transitoires (Cherika) qui correspondent au développement dans ces circonstances (après l'indépendance) du capitalisme commercial en Mauritanie. Nous avons pu étudier ce mode d'organisation commerciale, juste avant le tournant qu'a représenté 1973, à Nouadhibou et Zouérate (enquêtes personnelles 1969-1970).

L'organisation était un peu différente à Nouadhibou et à Zouérate du fait de l'existence d'un port et de possibilités d'importations directes dans cette première ville. Les gros commerçants de Nouadhibou (moins d'une dizaine) étaient directement des importateurs commanditant (souvent à plusieurs) des bateaux entiers de marchandises. Les 18 commerçants de gros recensés à Zouérate ont des chiffres d'affaires très inégaux mais fonctionnent exclusivement en se fournissant à l'extérieur et en revendant aux boutiquiers indépendants ou succursaliers. La hiérarchisation est très forte et la densité de petits commerçants (beaucoup avaient un chiffre d'affaires qui ne dépassait

pas 1000F.CFA par jour, environ 8° % des commerçants de Zouérate en 1969) est très importante. Nous avons recensé 305 commerçants à Zouérate (15.000 habitants environ) et 466 commerçants à Nouadhibou (moins de 20.000 habitants), ce qui représente un boutiquier pour 50 personnes (une dizaine de familles !). Dans ces conditions le commerce ne représente pas l'activité exclusive des intéressés ; il constitue aussi une forme de redistribution, les gros commerçants confiant des fonds à des personnes de la même tribu, à des parents qui vivent en partie sur ce fond ou exercent d'autres activités (1/5 environ étaient salariés de MIFERMA par ailleurs).

Du point de vue de l'organisation des circuits commerciaux qui nous concerne principalement dans ce paragraphe, ce sont les gros commerçants qui doivent attirer l'attention. Le petit commerce de détail est en effet soit contrôlé par eux (crédit, succursales) soit ressorti de la simple redistribution sociale. L'organisation du commerce de gros présente plusieurs caractéristiques intéressantes.

- La plupart de ces commerçants n'ont pas construit leur fortune à Zouérate ou à Nouadhibou. Ils sont venus d'Atar, de Rosso ou du Sénégal avec leurs capitaux, attirés par l'important marché de biens de consommations constitués par les salariés de MIFERMA. Ainsi à Zouérate une grande partie de ce commerce est le fait des Smasid d'Atar (76 commerçants sur 305). Ils conservent des intérêts dans leur ancienne zone d'activité et considèrent parfois leur activité à Zouérate et Nouadhibou comme un simple élargissement de leurs intérêts commerciaux antérieurs.

- La plupart de leur approvisionnement vient des Canaries et du Sahara Espagnol. C'est une autre cause de leur installation dans le Nord de la Mauritanie. Ces pays bénéficient en effet d'une franchise douanière portuaire. Depuis le début des années soixante les sociétés commerciales hindoues, pakistanaïses, espagnoles, etc, y ont considérablement développé leurs activités.

Le crédit y a été aménagé pour répondre aux besoins de commerçants qui, comme les maures ont peu de facilités bancaires et des disponibilités monétaires limitées. Certaines banques espagnoles prêtent de l'argent pour les commandes, stockent les marchandises dans leurs entrepôts et les délivrent selon les besoins et les disponibilités des clients. Des sociétés canariennes livrent les marchandises à Bir Moghreïn (voire à l'intérieur du Sahara d'où elles passent en contrebande en Mauritanie). Les commerçants maures tournent ainsi les difficultés liées à l'appartenance à la zone franc (contrôle strict des banques franco-africaines, crédit limité, transit par le Sénégal). La rupture des accords douaniers avec le Sénégal en 1970 ne fera qu'entériner ce déplacement des circuits commerciaux et l'hostilité des commerçants maures du système précédent de stricte dépendance vis-à-vis de la France.

- Enfin les commerçants en gros tentent de tourner les difficultés liées à leur manque d'envergure financière et à la faible infrastructure commerciale nationale privée (et publique) en s'associant sous forme de Cherika (société). La description de la situation à Zouérate en 1970 permettra de mieux comprendre la nature de ce phénomène.

Cherika A composée de trois frères (Smasid) dont le père faisait déjà du commerce à Atar. La cherika a été constituée en 1955 à Bir Moghreïn où ils s'occupaient de commerce d'importation. L'ainé est directeur et gère l'affaire ; un autre s'occupe du crédit et des affaires bancaires mais la spécialisation n'est pas rigide. L'ainé réside à Bir Moghreïn le second à Zouérate s'occupe de la revente, le cadet réside à Atar mais circule entre les villes mauritaniennes où la cherika a des succursales (Nouadhibou, Rosso, Nouakchott, Atar, Zouérate, Bir Moghreïn).

Cherika O composée de deux frères (Smasid), elle a été créée en 1960 et exerçait ses activités à Atar, Rosso et Bir Moghreïn. Des parents se sont joints à eux et ils ont élargi leurs activités à Zouérate. Celui qui réside à Zouérate s'occupe des approvisionnements, des crédits, des affaires bancaires. Un autre s'occupe de la vente. Un frère cadet tient une boutique à Rosso.

Cherika L composée par un Awled Busba et une personne originaire du Brakna en 1959, un troisième associé a quitté la boutique après son incendie en 1967. Chacun verse une part du capital mais l'un d'eux a une forte majorité. Il est installé à Nouakchott d'où il réalise les approvisionnements et où il contrôle plusieurs boutiques. L'autre tient le magasin à Zouérate dont il reçoit la moitié des bénéfices.

Cherika A et E composée par deux personnes (Smasid et Awled Qaylan) auxquels se sont associés deux frères des Chorfa. La création date de 1962, c'est une simple association de capitaux avec inventaire tous les 6 mois et partage des bénéfices.

Cherika S et B encore un autre cas, un haut fonctionnaire ayant exercé dans la région s'est associé avec un boutiquier. Il apporte les capitaux, l'autre s'occupe de la gestion commerciale.

Cherika B association aussi sur des bases parentales, l'oncle et le neveu avec partage de bénéfices.

Les cherika contrôlaient alors une grande partie de l'importation de marchandises à Zouérate. Elles représentent le noyau des sociétés commerciales modernes constituées sur la base d'une association de capitaux et d'une division interne des tâches ; elles favorisent la recherche des crédits extérieurs, la multiplication des succursales et des lieux d'approvisionnement extérieurs. Mais elles sont encore très liées à l'organisation commerciale sur une base parentale et tribale

et les solidarités sociales y sont plus fortes que les actes contractuels. En fait, cette forte solidarité est rendue nécessaire du fait de la mise à l'écart du circuit bancaire local qui pouvait seul garantir ces engagements contractuels. Dans cette mesure aussi la cherika apparaît bien comme une structure de transition vers la société commerciale capitaliste proprement dite.

A la fin des années soixante la prise en charge du système commercial par des nationaux est à peu près achevée. Les maisons de commerce coloniales ont à peu près disparu sauf dans des secteurs très spécialisés (quincaillerie Peyrissac par exemple) ou en reconvertissant leurs activités (la SIGP(a) à Nouadhibou revient exclusivement à des activités de pêche). Les "libanais" ne prennent qu'une très petite partie du marché de ces maisons de commerce ; ils sont essentiellement dans la Vallée du Fleuve et à Nouakchott. Par contre, le développement du secteur moderne a favorisé la création de succursales des maisons étrangères pour l'essentiel à Nouakchott et dans le secteur automobile. Des capitaux privés nationaux s'y ajoutèrent rapidement.

1.3.3. Le développement récent du capitalisme commercial et l'intervention de l'Etat

Dans les années soixante les possibilités de développement du système commercial national sont freinées par les circuits bancaires auxquels seuls une petite partie des commerçants mauritains ont accès et encore pour l'essentiel à partir du Sénégal. L'évolution du système bancaire et du crédit va constituer un premier facteur de développement du capitalisme commercial en Mauritanie.

a) S.I.G.P. = Société Industrielle de la Grande Pêche.

L'indépendance et la prise en charge presque exclusive du secteur commercial par des nationaux compte tenu de leurs capacités limitées de financement et des habitudes commerciales héritées de l'époque commerciale (profit spéculatif, crédit et endettement etc) vont en outre favoriser une intervention croissante de l'Etat dont nous avons déjà examiné les moyens et les conséquences (1.2.4.) au niveau des mécanismes du marché proprement dit. Le désir de sortir de la zone franc et la création d'une monnaie nationale (1973), l'évolution de la politique gouvernementale les années suivantes ont des conséquences importantes au niveau des circuits commerciaux et de l'investissement du capital commercial.

Durant les dix dernières années les circuits commerciaux et financiers ont été transformés en profondeur en majeure partie par suite d'une série de décisions d'ordre politique. Le but de ce rapport n'est pas de fournir une description d'ordre technique de ces mesures et de leurs conséquences ; nous ne sommes d'ailleurs pas qualifiés pour le faire et on trouvera ces études dans d'autres rapports du RAMS. On ne peut cependant éviter de les évoquer ; nous le ferons brièvement en insistant sur les dimensions sociologiques de ces phénomènes.

1. Transformation du système monétaire et bancaire.

L'appartenance de la Mauritanie à la zone franc se traduisait par le contrôle monétaire de la BCEAO(a) et par le monopole des banques privées françaises : jusqu'en 1967 la seule BIAO(b) puis à côté de celle-ci la SMB(c). L'installation de cette seconde banque avait pour but de stimuler la concurrence et de répondre aux besoins de trésorerie nouveaux apparus avec la constitution de la SONIMEX. La caractéristique essentielle de la politique bancaire à cette époque est la faiblesse des crédits accordés aux investisseurs privés nationaux sans garantie d'Etat

a) B.C.E.A.O. = Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

b) B.I.A.O. = Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale.

c) S. M. B = Société Mauritanienne de Banque.

(la création de la SONIMEX répond aussi aux difficultés de financer les investissements commerciaux sans passer par les banques de Dakar voire celles des Canaries ~ voir 1.3.3.) ; cependant les dépôts privés (rapatriés en France !) sont assez importants témoignant d'un certain dynamisme malgré ces contraintes du "capital" privé et de l'élargissement de l'accumulation. Encore une bonne partie de ces fonds sont-ils "thésaurisés" par les commerçants qui gardent souvent chez eux des sommes considérables.

La BMDC (Banque Mauritanienne de Développement et du Commerce) ne pallie que partiellement à ces carences en consentant des crédits aux privés. Ces crédits restent cependant limités à certains secteurs très spécifiques : le petit équipement (92 % des prêts et 12 % de leur montant en 1973), l'immobilier auquel il faut ajouter les locations-ventes (7 % des prêts pour 38 % du montant), quelques projets industriels surtout localisés dans la pêche (16 % du montant) (voir tab.10 ci-après).

La sortie de la zone franc bouleverse ces données. Elle s'accompagne de l'installation en Mauritanie de plusieurs banques privées généralement d'origine arabe (BALM(a), BAAM(b)) et de l'entrée de capitaux importants qui vont permettre aux investisseurs nationaux de développer considérablement leurs capacités d'investissement. Nous avons compulsé les statistiques monétaires de différentes origines pour tenter d'apprécier l'importance de cette évolution qui se manifeste tant dans la croissance des crédits aux particuliers et aux entreprises (celles-ci pouvant être malheureusement des entreprises publiques auxquelles sont consenties des crédits bancaires ce qui fausse un peu les résultats) et celle des dépôts aux particuliers et des entreprises dans les banques. (Voir tab. 11 ci-après).

La croissance des crédits aux investisseurs privés se fait en deux phases ; après 1967 et la prise en charge par l'Etat d'une partie du commerce d'importation pour pallier les

a) BALM = Banque Arabe Libyenne Mauritanienne pour le Commerce Extérieur et le Développement.

b) BAAM = Banque Arabe Africaine en Mauritanie.

Tableau 10.: Situation des prêts accordés par la BMD depuis l'origine
et jusqu'au 31.12.1973 (Unité : million UM)

: Catégories :	: Long Terme :		: Moyen Terme :		: Court Terme :		: Compte Courant :		: Total :		: % :	
	: Nbre :	: Mont :	: Nbre :	: Mont :	: Nbre :	: Mont :	: Nbre :	: Mont :	: Nbre :	: Mont :	: Nbre :	: Mont :
: Aménagements Ruraux :	: 1 :	: 2,9 :	: :	: :	: :	: :	: :	: :	: 1 :	: 2,9 :	: 0,016 :	: 0,60 :
: Agriculture :	: :	: :	: 5 :	: 3,7 :	: 19 :	: 2,4 :	: :	: :	: 24 :	: 6,1 :	: 0,39 :	: 1,27 :
: Artisanat :	: :	: :	: 6 :	: 5,4 :	: 2 :	: 0,14 :	: :	: :	: 8 :	: 5,54 :	: 0,13 :	: 0,14 :
: Commerce :	: 1 :	: 2,74 :	: 1 :	: 0,2 :	: 1 :	: 20 :	: 3 :	: 40 :	: 6 :	: 62,94 :	: 0,09 :	: 13,11 :
: Immobilier :	: 83 :	: 21,6 :	: 242 :	: 141,87 :	: 3 :	: 3,4 :	: :	: :	: 329 :	: 166,8 :	: 5,39 :	: 34,74 :
: Location-vente :	: 52 :	: 8,82 :	: 43 :	: 7 :	: :	: :	: :	: :	: 95 :	: 15,82 :	: 1,56 :	: 3,59 :
: Petit Equipement :	: :	: :	: :	: :	: 5611 :	: 57,2 :	: :	: :	: 5611 :	: 57,2 :	: 92,19 :	: 11,91 :
: Industrie :	: 3 :	: 43 :	: 6 :	: 32,6 :	: :	: :	: :	: :	: 9 :	: 75,6 :	: 0,15 :	: 15,74 :
: Equip. Public :	: 4 :	: 87,2 :	: :	: :	: :	: :	: :	: :	: 4 :	: 87,2 :	: 0,06 :	: 18,21 :
: Total :	: 144 :	: 166,26 :	: 303 :	: 190,77 :	: 5636 :	: 83,14 :	: 3 :	: 40 :	: 6086 :	: 480,1 :	: 100 :	: 100 :

Source : Bulletins Statistiques. Aucun bulletin statistique n'existe au delà de 1973.

Tableau 11 : Extrait de la situation consolidée des banques : crédits et dépôts des particuliers et entreprises (en million d'UM)

	1962	1964	1966	1968	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1980
CREDIT											(mars)
Court Terme	217	173	205	693	1648,8	2293,5	2604,3	3317,7	4179,3	4467,2	
Moyen Terme	43	28	21	69	60,8	187,6	117,9	425,8	167,3	399,4	
Long Terme	-	51	52	38	71,5	74,9	70,5	65,4	60,7	53,6	
Total Créances Privées ^{2/}	200	252	278	800	2717,2	2953,8	4670,7	5758,1	7112,2	7717,8	8013
DEPOTS											
A vue	129 ¹	138 ¹	301 ¹	443 ¹	597,7	938,1	1200,6	1243,5	1455,4	1342,9	2677 ¹
A terme	14 ¹	10 ¹	40 ¹	79	49,6	89,2	158	178	115,6	252,8	1025 ¹

Sources : Statistiques monétaires BCM ; Westebbe, The Economy of Mauritania, Praeger, New York 1971, p. 106.

- 1) ne distingue pas les dépôts des organismes publics et ceux des particuliers et entreprises.
- 2) à partir de 1973 intègre en outre les effets commerciaux en portefeuille et les effets de l'économie à CT réescomptés.

défaillances du système bancaire "national" ; après 1974 et l'implantation de nouvelles banques primaires qui ouvrent de larges facilités de crédit aux particuliers. La croissance des crédits à court terme particulièrement destinés aux investissements privés est spectaculaire ; ce crédit est multiplié par 20 entre 1962 et 1977. Le développement du crédit à moyen terme est moins fort et plus récent (dans les années 1976 et 1977) ; il correspond en partie aux investissements privés hors du secteur commercial (industrie, services etc.).

La croissance des dépôts est tout aussi nette mais le décalage s'accroît sans cesse entre les dépôts et les créances. Ils sont à peu près équilibrés avant 1968. Il devient inquiétant après 1975 et le système financier et monétaire pour s'équilibrer nécessite des capitaux extérieurs (arabes et autres) ou publics. C'est en partie la cause du resserrement du crédit après le changement de régime en 1978 qui n'a pas empêché tant s'en faut de rechercher surtout dans le financement extérieur les conditions de l'équilibre bancaire.

Quoi qu'il en soit la conclusion essentielle que nous aurons à tirer de ces chiffres "rébarbatifs" est le considérable développement des capacités d'investissements privés après 1973.

2. Développement de l'intervention publique dans le secteur commercial

La pièce essentielle en est la constitution de la SONIMEX en 1966 avec 51 % de capitaux publics, le reste composé de divers capitaux privés. Elle n'apparaît pas initialement destinée à limiter le commerce privé ; bien au contraire, elle permet de surmonter ses difficultés de financement. Elle vend d'ailleurs une partie de ses importations aux grossistes et coiffe le secteur privé plus qu'elle ne le double. Enfin, ses capacités d'intervention sont limitées aux produits de base (riz, thé, sucre, guinée).

Cependant, la SONIMEX, en particulier du fait de la crise alimentaire de 1973 a été amenée à relayer les défaillances du commerce privé et est apparue comme intervenant avec une certaine efficacité sur les prix. En fait, la SONIMEX est devenue par la force des choses un organisme d'intervention dans les secteurs où, pour des raisons économiques ou politiques, les profits ont dû être limités. Relayée par d'autres institutions telles que l'OMC ou le plan d'urgence de distribution des vivres, elle manifeste clairement la volonté des commerçants et des investisseurs de se concentrer sur les secteurs de rentabilité maxima. (A Nouadhibou, en 1980, les commerçants refusaient de prendre en charge la distribution de ces produits de base prétextant de marges bénéficiaires insuffisantes).

Ainsi l'évolution des capacités d'investissement n'a pas modifié une donnée ancienne de l'organisation commerciale en Mauritanie, la recherche des profits spéculatifs. Certes, ceux-ci peuvent être obtenus même en ce domaine des produits de base par exemple en accaparant les distributions de vivres (voir rapport migration) ou en organisant artificiellement des ruptures de stocks et la pénurie pour augmenter les prix. Il y a place sur cette base pour une multitude d'opérations fructueuses mais elles ne jouent que sur les marges du système de distribution - ou plutôt lorsque le système de subventions d'Etat a permis d'assez les prix pour éviter de trop fortes tensions sociales.

La recherche de nouveaux secteurs d'investissement pour le capital réalisé par l'accumulation marchande nationale ou obtenue grâce aux nouvelles facultés bancaires s'inspire aussi de cette volonté de réaliser des profits importants. Nous avons déjà vu l'orientation des investissements réalisés grâce au crédit de la BMD avant 1973. Nous allons examiner maintenant l'orientation générale des investissements réalisés grâce aux crédits bancaires entre 1964 et 1978 (Tab. 12).

Tableau 12 : Catégories de crédits bancaires 1964-1978 (en million UM)

	1964	1966	1969	1973	1974	1975			
	CT	CT	CT	CT	M + LT	CT	M + LT	CT	M + LT
Commerce/Transport	65	94	375	585,9	8,6	1020,9	0,9	1553,2	5,3
SONIMEX (créée 1966)				424,5	-		22,2	241,7	14,5
Pêche et Froid	26	78	126	124	-	265,1	-	218,7	20
Mines	14	-	23	333,4	1034,4	96,8	840,9	905,1	753,3
Eau/Electricité									
Bât. TP	15	20	85	274,5	36,3	305,7	95	443	125,4
Sect. Immobilier				1,3	118,1	-	98,8	-	96,9
Autres	33	13	216	166,2	37,6	302,4	158,2	360,1	372,7
Total	173	205	825	1909,8	1235,0	2282,6	1291,3	3711,8	1389,1

CT = Court Terme.

MT = Moyen Terme.

LT = Long Terme.

Tableau 12 : Catégories de crédits bancaires (suite)

	1976		1977		1978	
	CT	M + LT	CT	M + LT	CT	M + LT
Commerce/Transport	1832,6	24,3	2629,8	13	2759,2	27,8
SONIMEX(créée 1966)	66,9	6,4	310,8	-	29,2	-
Pêche et Froid	93,9	20,7	122,3	15	143,4	55,9
Mines	254,1	657,8	1313,1	452,3	368,4	342,2
Eau/Electricité						
Bât. TP	595,5	11,2	620,9	185,9	713,5	182,5
Sect. Immobilier	1,7	168,7	2,6	181,1	10,3	251,3
Autres	572,6	404,2	904,5	480,7	1310,3	701,9
Total	4417,3	1396,4	5904,9	1323,3	6334,5	1571,3

Sources : Westebbe, op. cit., p. 149.
Statistiques monétaires BCM.

Certes, ces données ne distinguent pas les investissements publics et privés. Il est clair cependant que le secteur commercial a continué à représenter l'essentiel des activités du capital "national". L'augmentation des capacités financières des commerçants apparaît à nouveau clairement. Par contre, les investissements dans le secteur de la pêche et des industries du froid n'ont pas augmenté de manière considérable. Le secteur minier est totalement extérieur au capital national de même que celui des infrastructures urbaines et des Travaux Publics. Le seul secteur qui bénéficie d'une activité soutenue est le secteur immobilier financé aussi par la BMD. Ce secteur est aussi celui où la capacité des profits spéculatifs est des plus fortes (prix des loyers à Nouakchott). Le gonflement du secteur "autres" nous semble correspondre à l'augmentation considérable des activités de service, autre secteur privilégié par le capital privé national.

Le bilan apparaît donc négatif. La croissance des capacités financières d'investissement des "commerçants" mauritaniens ne s'est pas accompagnée d'un élargissement réel des secteurs d'investissement. Ce sont toujours les profits spéculatifs qui sont recherchés. Ces profits se réalisent en investissant dans des secteurs où la conjoncture économique et politique est favorable, par exemple le logement et la spéculation sur les terrains (favorisé par la rapidité de la croissance urbaine). Ils sont recherchés là où les investissements de capital constant sont faibles (les sociétés de services). Ils ne créent pas les bases d'une accumulation nationale privée élargie dans les années à venir. Hors quelques tentatives dans la pêche ils se situent totalement hors du secteur productif.

Il est clair que cette situation tient autant à des raisons sociologiques qu'économiques. Elle se comprendra mieux lorsque nous aurons examiné, dans la seconde partie de ce rapport, la manière dont se sont constituées ces catégories marchandes et leur évolution jusqu'à la période actuelle.

2. Evolution des modes d'accumulation et des formes de différenciation économique et sociale

La constitution et l'évolution d'un marché national représentent dans une certaine mesure l'effet d'un facteur extérieur aux réalités mauritaniennes : l'intégration de la Mauritanie dans un système marchand et monétaire qui se constitue à l'échelle mondiale (capitalisme). Le symbole et la manifestation concrète de cette extériorité est le colonialisme, phénomène de domination politique mais aussi phénomène économique. Nous avons montré dans la première partie comment l'intervention de l'administration coloniale et la pénétration des maisons de commerce coloniales avaient été décisives pour le développement des rapports marchands et monétaires. Nous avons suivi l'évolution des mécanismes du marché et des circuits commerciaux jusqu'à la période actuelle.

Cependant, cette évolution économique n'a pas fait table rase de la situation antérieure. Nous avons à faire en Mauritanie à des sociétés très différenciées, dès avant le colonialisme et qui connaissaient par ailleurs une production et une circulation marchande. Nous avons vu aussi que, dès la fin de la période coloniale, se constituait un secteur commercial national. Nous allons voir maintenant dans quelle mesure le développement des rapports marchands et monétaires va créer de nouveaux modes d'accumulation ou transformer ceux qui existaient auparavant. Quels sont les groupes sociaux qui vont bénéficier de cette accumulation marchande et quels nouveaux types de rapports vont s'établir entre eux et les producteurs directs ? Quelle place occupent-ils dans la société ?

La question des modes d'accumulation nous semble déterminante pour traiter de cette évolution car elle se situe au confluent des phénomènes économiques et des phénomènes sociologiques, de la réalisation du travail et de ses produits et des représentations que s'en font les sociétés, représentations qui contribuent à la forme prise par le travail et ses produits.

2.1. Accumulation marchande et non marchande dans la société mauritanienne précoloniale

Ce thème, fort complexe, ne peut être correctement traité dans l'état actuel de l'information historique et anthropologique. On ne peut cependant pas négliger sa prise en considération car les catégories idéologiques et les comportements continuent à être en partie déterminés par ces représentations du travail et de la richesse.

2.1.1. Le travail, les modes d'accumulation et leurs représentations dans la société maure

Le travail ne se représente comme une activité exclusivement économique que lorsqu'il se présente socialement comme soumis à des déterminations exclusivement économiques, c'est-à-dire lorsqu'il apparaît lui-même comme une catégorie marchande, susceptible d'être vendu, c'est-à-dire sous la forme sociale du salariat. Dans les sociétés qui ne sont pas dominées par des rapports marchands le travail apparaît déterminé par d'autres catégories sociales ; il ne se représente pas directement comme une activité économique¹¹⁾. Cela ne signifie pas qu'il n'ait pas, par ailleurs, une efficacité en tant qu'activité de transformation de la nature ; simplement cette efficacité se représente dans d'autres catégories que les catégories marchandes, soumise à d'autres déterminations que celles de la sphère exclusivement

11) D. Bercquemont et P. Bonte, Travail, valeur, besoins et conscience aliénée, La Pensée, N° 173, 1979.

économique du marché. Les sociétés mauritaniennes précoloniales ne produisent pour le marché que dans des secteurs limités. Leurs représentations du travail se situent pour l'essentiel hors des catégories marchandes.

Dans la société maure on a souvent noté la dévalorisation du travail manuel. C'est une idée reçue qui recouvre des réalités diverses et fort complexes.

On a souvent rapproché cette dévalorisation du travail manuel du développement de l'esclavage et d'autres rapports serviles. Ce rapprochement n'est pas faux mais il faut le nuancer. Ni les esclaves labid, ni même des catégories de dépendants tels que les zenaga ne constituent dans la société maure la majorité de la population. Ils ne sont pas en tout cas en nombre suffisant pour permettre aux autres catégories sociales de ne pas travailler. Seule une petite partie de la société, ceux détenant assez d'esclaves ou recevant de tribus horma étaient effectivement "libérés" du travail. Les deux cas ne sont d'ailleurs pas identiques car l'esclave lui-même était une marchandise ; son travail était acheté non pas sous la forme salariat mais en achetant celui qui exerce le travail lui-même ; de ce fait l'esclavage apparaîtra en partie lié à la production marchande au sein de la société maure. Quant à la forme dépendante du travail des zenaga, elle apparaît déterminée par le système politique. Elle est représentée comme la conséquence de la protection accordée par l'aristocratie hassan (et comme la rétribution de cette protection). Elle correspond à un système politique de rangs (ou d'ordres) et à une idéologie d'inégale répartition de l'honneur (lui-même lié à la capacité d'assurer sa propre protection et celle des siens). La dévalorisation du travail manuel n'est en ce sens que l'un des aspects des déterminations politiques et idéologiques de la différenciation sociale. Le travail est l'activité des zenaga, la vie politique, en particulier la guerre, celle de l'aristocratie.

En fait, seule une partie de cette aristocratie hassan était

effectivement "libérée" du travail. Si l'on met à part l'esclavage (lié aux catégories marchandes) qui permettait, au sein du groupe domestique, une nouvelle distinction entre travailleur et non travailleur - mais tout le monde ne possédait pas d'esclaves - il faut faire intervenir une troisième distinction parmi les représentations du travail dans la société maure, celle entre travail pastoral et travail agricole. Cette distinction opère clairement pour justifier le statut des haratine (racine correspondant au travail agricole), affranchis, théoriquement libres, mais dont la situation implique la dépendance, l'exercice de travaux difficiles et pénibles (on retrouvera sans difficultés la pérennisation de ces représentations dans la société maure actuelle). En fait, comme dans beaucoup de sociétés connaissant une telle distinction hiérarchisée des activités agricoles et pastorales, le travail pastoral n'apparaît pas réellement comme une forme de travail, impliquant une transformation de l'ordre naturel et surnaturel (n'oublions pas toute la fonction sacralisée du bétail dans le sacrifice mettant en relation l'homme et le divin). Il s'agit plutôt d'un mode de vie, de la reproduction d'une relation entre l'homme et l'animal. L'élevage par ailleurs et le travail pastoral correspond à la hiérarchie politique. Le hassan est le descendant des éleveurs chameliers Magil. Les animaux domestiques, en particulier le chameau et le cheval sont les instruments de la supériorité militaire et de la domination politique.

Toutes ces idées restent très superficielles. Plus qu'une dévalorisation du travail manuel il en ressort plutôt la vision d'une hiérarchisation des formes du travail avec une double échelle de valeurs : travail dépendant/travail libre, travail agricole/travail pastoral qui s'articule dans le système politique. Les groupes hassan dominants, purs éleveurs, sont les ga-

rants et les protecteurs de toutes les formes du travail, ils sont eux-mêmes "libérés" du travail et reçoivent en tribut les animaux laitiers et de boucherie, les produits agricoles nécessaires à leurs besoins.

De ce fait les modes d'accumulation apparaîtront doublement déterminés. Le bétail est la forme matérielle d'accumulation de la richesse mais elle n'en est pas la forme sociale dominante : la véritable richesse est le contrôle politique des hommes. C'est ce qu'exprime le proverbe maure : la richesse est comme un entonnoir, si l'on en bouche l'orifice, elle déborde et disparaît. Ce contrôle des hommes est lié à la redistribution économique qui peut prendre des formes très ostentatoires. A la limite même l'acquisition de la richesse sous une forme matérielle entraîne une perte de statut politique. Dans l'Adrar les lignages hassan détenant le pouvoir politique ayant acquis une richesse en bétail ou en palmiers, étaient condamnés à terme à faire la towba ("se repentir") c'est-à-dire à perdre leur statut de guerrier pour se rattacher à une tribu zawaya.

On a coutume de représenter la société maure comme une hiérarchie duelle : "sous le livre et sous l'étrier". Cette représentation a une certaine réalité dans le domaine que nous étudions et elle correspond à des catégories différentes du travail et de l'accumulation. Nous avons déjà noté que la production marchande directe (sel, gomme, commerce) ou indirecte (transports caravaniers) était surtout le fait des tribus zawaya. C'est aussi dans ces tribus qu'était le plus répandu le travail esclavagiste. Dans l'Adrar par exemple l'exploitation des palmeraies par les Smasid ou les zawaya de Chinguetti avait entraîné au 19^e siècle un fort développement du travail des esclaves (alors que les esclaves sont beaucoup moins nombreux chez les zenaga, Idishelli et autres, eux aussi exploitants de palmiers ou chez les hassan). Ce fait est à rapprocher de l'ancienneté et de la l'importance des ventes de terres (attestés par des actes

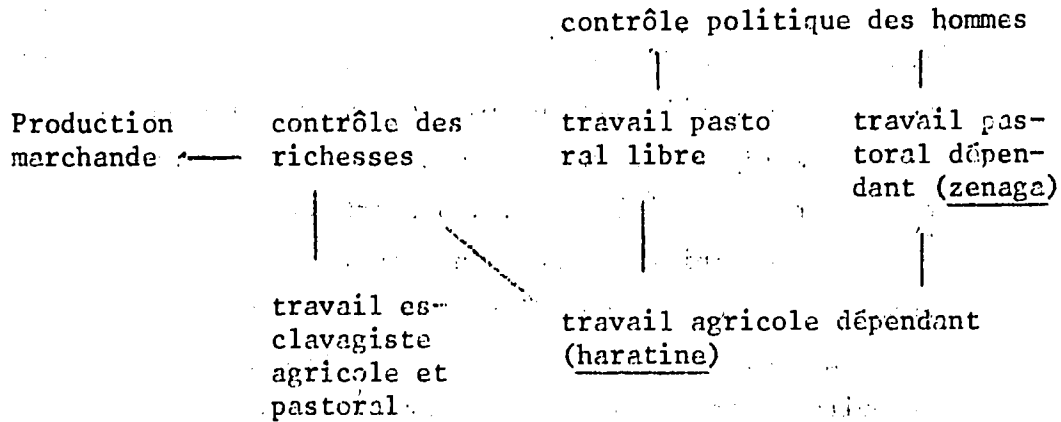
écrits que nous avons pu consulter) dans ces mêmes tribus dès le 19^e siècle, autre indice du développement des rapports marchands. Les mouvements confrériques qui jouent un rôle si important en Mauritanie ont toujours une dimension économique. Ceci est déjà vrai des Kounta qui constituent en quelque sorte les initiateurs de la voie gadiriyya et les modèles de cette organisation confrérique au Sahara Occidental : ils établissent leur contrôle sur des routes commerciales (le sel de la sebkha de Idjil) et sur des zones de pâturages qu'ils mettent en valeur. Le travail de C.C. Stewart sur Ahef Sheikh Sidiya et les Awled Ebieri présente une analyse fort détaillée de ces composantes économiques d'un mouvement confrérique (commerce de la gomme, mise en valeur agricole du Chemama, construction de puits et aménagement des pâturages dans la région de Boutilimit, etc.)^{12/}

Il n'est pas surprenant que soient associés des modes d'accumulation de la richesse sous une forme essentiellement matérielle : esclaves, bétail et palmiers en constituant les formes essentielles. Etudiant dans les années 1930 les campements de l'emir du Trarza et celui de Abdallahi ul Sheikh Sidiya, Dubié note la grande disproportion des troupeaux et autres richesses matérielles entre l'un et l'autre.

Certes, la distinction que nous venons d'introduire apparaît moins tranchée dans la réalité mais nous nous situons ici au plan des représentations et catégories idéologiques autant qu'à celui des pratiques et à ce niveau du moins elle opère clairement. Le contrôle politique des hommes a aussi une grande importance chez les principaux sheikh religieux et il se traduit par des formes de travail dépendant des talamidh assez proches de ceux des zenaga (même si la protection spirituelle justifie alors la protection et domination politique.) A l'inverse les hassan ne se désintéressent pas totalement de la production et des activités marchandes et

12) Stewart, C.C., Islam and Social Order in Mauritania, Oxford University Press, 1973.

possèdent parfois de nombreux esclaves. Cette distinction reste cependant globalement opératoire. Elle peut être résumée dans le schéma suivant :



2.1.2. Le travail, les modes d'accumulation et leur représentation dans les sociétés négro-Africaines.

Nous serons beaucoup plus bref car les faits nous semblent moins complexes, il est vrai aussi que nous les connaissons moins intimement !

Un point apparaît évident qu'il s'agisse des soninké ou des toucouleurs. La hiérarchie sociale est déterminée par le contrôle de la terre et ce contrôle est en dernier ressort de nature politique quel que soit le niveau auquel il est exercé. Au niveau du lignage ou de la famille étendue le pouvoir des chefs de lignage ou des aînés était lié au contrôle qu'ils exercent sur la distribution des terres. Au niveau de village celui des clans ou de "castes" dominantes au droit prééminent sur le territoire. Au niveau du système politique d'ensemble le pouvoir des aristocraties était lié à leur contrôle foncier et même éventuellement chez les toucouleurs

à l'appropriation de grands domaines liée à leur fonction politique.

Même si ce contrôle foncier et cette fonction politique permettaient à ceux qui l'exerçaient de ne pas travailler directement grâce à un réseau complexe d'obligations de travail qui fonctionnait là encore autant au niveau de la famille étendue ou du lignage (travail dû par les cadets aux aînés) qu'à celui du système politique, il en résultait une valorisation très forte du travail agricole. Cette valorisation s'intègre dans une hiérarchisation des représentations des formes du travail que l'on voit en oeuvre dans le système de rangs que l'on a parfois intitulé système de "castes", particulièrement fort chez les toucouleurs et lié à des droits inégalement répartis d'accès au sol (avec une place à part aux subalbés pêcheurs, "propriétaires" du fleuve).

Comme dans le cas des maures une seconde distinction opère cependant dans les représentations des formes du travail qui distingue travail libre et travail servile mais elle aussi apparaît cette fois-ci totalement subordonnée à la première : l'esclave quel que soit l'activité qu'il exerce - et il est souvent producteur agricole - est celui qui est exclu de l'accès au sol (tout au plus pourra-t-il dans la période coloniale défricher des terres de dieri moins formellement appropriées et en revendiquer la propriété, plus rarement des terres de fondé irrégulièrement exploitées). Par contre, le petit producteur agricole qui a des droits reconnus d'accès au sol apparaît toujours susceptible de revendiquer un pouvoir politique : c'est en partie le sens du mouvement torodo chez les toucouleurs qui canalise les revendications contre le système politique dyananke de la petite paysannerie toucouleur, exerçant librement le travail agricole.

Le développement du travail esclavagiste n'est pas cependant indépendant du développement des rapports marchands. On a

pu montrer ainsi que chez les soninke l'utilisation croissante d'esclaves dans l'agriculture apparaissait comme une reconversion d'une économie de traite dans laquelle les esclaves constituaient une des principales marchandises. Après l'interdiction et le déclin de la traite, l'esclavage domestique fut élargi et intensifié afin d'assurer une production agricole destinée en grande partie à l'exportation : arachides, coton tissé également par les esclaves.^{13/} A la fin du 19^e siècle le mouvement de résistance à la pénétration française autour du marabout Mamadu Lemine manifeste là encore les revendications politiques de la paysannerie libre soninké et la transformation de la conjoncture politique et économique déjà dictée par le colonialisme.^{14/}

C'est pourtant à ce niveau que les différences avec la société maure se manifestent le plus clairement. Alors que chez ceux-ci le développement des rapports marchands s'effectue en dehors du système politique fondé sur le contrôle des hommes, dans les sociétés négro-africaines, il apparaît totalement déterminé par ce système politique lui-même fondé sur le contrôle des terres (qui permet cependant lui-même le contrôle des hommes). Alors que nous notions les possibilités anciennes de vente de terres et de palmiers et même la monétarisation de certains rapports politiques dans la société maure précoloniale (achat de horma par les commerçants Awled Busba par exemple), la terre est dans ces sociétés négro-africaines mise rigoureusement en dehors de toute circulation marchande, même chez les soninke où la production marchande est pourtant très anciennement développée. Ce n'est pas ici le lieu de développer les causes et le sens de cette évolution divergente ; on notera par contre qu'elle se manifesterait durant toute la période coloniale et jusqu'à nos jours. Elle est par exemple constatée dans les études MISOES de 1958/59.

13) Adams, A.; op. cit. p: 40.

14) Bathily, A., La conquête française du Haut Fleuve Sénégal, Bulletin IFAN, XXXIV, série B, 1, 1972.

"Alors que pour les toucouleurs la terre est pratiquement inaliénable en tant que propriété indivisée des membres d'une collectivité familiale, les maures pratiquent bien qu'encore assez exceptionnellement, peut-être d'ailleurs à cause de la relative abondance des terres des cessions à titre onéreux".^{15/}

Qu'en est-il dans ces conditions des modes d'accumulation ? Ils peuvent prendre la forme d'accumulation de droits sur la terre liés à la fonction politique mais la terre n'est pas cessible et son exploitation effective signifie que l'on dispose de travailleurs agricoles en nombre suffisant (d'où l'emploi croissant d'esclaves chez les soninké au 19^e siècle) sous peine de stérilisation (effective dans le contexte actuel où beaucoup de propriétaires dans la Vallée ne disposent pas de main-d'oeuvre suffisant). De ce fait dans les sociétés négro-africaines pré-coloniales le bétail représentait aussi un mode d'accumulation généralisé, particulièrement chez les toucouleurs auxquels leurs liens anciens avec les peulhs permettaient de développer plus facilement l'élevage.

Résumons à nouveau les principales données dans un schéma récapitulatif :

travail pastoral
(accumulation sous
forme de bétail)

contrôle politique des terres

travail libre agricole

travail agricole
servile

hiérarchie des tra-
vaux non agricoles

15) La Moyenne Vallée du Sénégal, op. cit., p. 132.

2.2. Evolution des modes d'accumulation à l'époque coloniale

La manière dont se développent les rapports marchands et les modes d'accumulation marchands et monétaires à l'époque coloniale est essentielle pour comprendre l'évolution économique et sociale de la société mauritanienne et quelques-uns de ses problèmes actuels. Nous avons étudié les mécanismes de constitution et de fonctionnement du marché. Cependant cette production pour le marché est d'autant moins une fin en soi qu'elle n'exécutait que de manière limitée dans la Mauritanie précoloniale et qu'elle a dû être en partie imposée de manière coercitive par l'administration coloniale. Il nous faudra donc revenir d'abord sur la nature et les finalités du système colonial. Nous pourrons mieux comprendre ensuite l'apparition et le développement de modes d'accumulation marchands dans la société mauritanienne.

2.2.1. Nature et finalités de l'exploitation coloniale

Nous avons déjà résumé dans le rapport sur les migrations nos hypothèses sur la nature de la situation coloniale au Sahel plus longuement exposée dans notre étude sur "La sécheresse des années soixante-dix au Sahel. - Transformation des systèmes pastoraux et agricoles sahéliens" (Man and Drought, Genève, à paraître). Il nous suffira d'en rappeler les principaux points.

Nous démontrerons dans ce document que l'exploitation coloniale passe, dans les pays sahéliens, par la dévalorisation du travail agricole et pastoral et de ses produits présentés sur le marché. Cette dévalorisation est le résultat de mécanismes divers (action coercitive de l'administration, crises économiques etc.) traduisant la double dépendance des producteurs sur le marché. Dépendance vis-à-vis des métropoles coloniales, ces producteurs fournissent des produits exportés à bon marché ; dépendance vis-à-vis d'une catégorie sociale marchande locale (que nous appellerons pour simplifier les commerçants) qui réalisent eux-mêmes un profit sur la commercialisation des produits locaux.

Ces deux modes de dépendance sont étroitement articulés. C'est parce que les commerçants locaux exercent une pression économique au niveau de la circulation commerciale des produits que ceux-ci (du moins certains d'entre eux destinés à l'exportation) pourront être exportés à bas prix. Ce marché local se révèle en effet extrêmement difficile à contrôler directement par les sociétés commerciales coloniales (marché éclaté, résistance des producteurs).

Que vaut cette hypothèse dans le cas de la Mauritanie ? Une objection peut être immédiatement présentée : le pays ne fournit pratiquement pas (sauf la gomme) de produits exportables vers les métropoles coloniales. Bien au contraire, la culture du coton, traditionnelle dans la Vallée du Sénégal ; la culture de l'arachide qui connaît un remarquable essor au Caidimakha à la fin du 19^e siècle et au début de l'époque coloniale, déclinent rapidement du fait du désintérêt des sociétés commerciales coloniales.

En fait, il nous faut replacer la situation de la Mauritanie dans le contexte régional colonial. Du point de vue du colonisateur la Mauritanie apparaît comme une dépendance économique du Sénégal. Ce pays connaît un remarquable développement de la production pour l'exportation des arachides. L'exploitation coloniale de la Mauritanie va contribuer à maintenir à bas prix la production d'arachides au Sénégal grâce à :

a - La fourniture de bétail au marché sénégalais. Nous avons déjà noté l'importance du marché sénégalais d'exportation du bétail et l'influence des cours de Louga, puis de Dakar sur les cours du bétail en Mauritanie. Il faut ajouter que ce courant d'exportation est organisé du mieux qu'elle le peut par l'administration coloniale. Ainsi, dans tous les cercles de Mauritanie les mercuriales de Louga sont entre les deux guerres diffusées télégraphiquement de manière à aménager les courants d'exportation. Ceci est l'aspect anecdotique, en période de crises et d'effondrement des cours au Sénégal, les réquisitions permettront de maintenir un approvisionnement régulier du marché (pendant la seconde guerre mondiale des dizaines de milliers de bovins sont aussi expédiés au Sénégal).

b - La fourniture de céréales. Dans les premières décennies du 20^e siècle la Vallée du Sénégal apparaît comme fortement exportatrice de céréales. En 1925, le rapport administratif du Gorgol note l'importance des céréales commercialisées à Podor et à Ambidedi et ajoute :

"Il (le mil) est utilisé comme produit d'échange et livré aux vendeurs d'arachides des lignes Dakar/Saint-Louis et Thiès/Kayes pour assurer l'alimentation des régions traversées par la voie ferrée et qui s'en trouvent démunies. Ce mil se trouve aussi soumis à un cours qui aura toujours tendance à se rapprocher de celui de l'arachide contre lequel il est cédé." 16)

Nous avons déjà longuement décrit l'évolution de ce marché des céréales qui décline avec la disparition des excédents céréaliers de la Vallée après la seconde guerre mondiale.

c - La fourniture de force de travail. Phénomène ancien, les migrations de travail ont pris toute leur ampleur dans la Vallée du Sénégal après la deuxième guerre mondiale. La Mauritanie a fourni initialement sous forme de "navetanes" un certain nombre de travailleurs qui trouvaient à s'employer directement dans la zone arachidière. Durant les dernières décennies (depuis 1950 environ) ces migrations s'orientent en priorité vers les centres urbains sénégalais où elles alimentent le marché du travail, voire gagent directement la France (voir rapport "Migrations").

En dehors de finalités géo-politiques évidentes (l'"empire" du Maghreb à l'AOF) la colonisation de la Mauritanie aura donc eu pour but essentiel de favoriser le développement et la spécialisation de la zone de production arachidière sénégalaise.

En ce qui concerne la dévalorisation du travail pastoral ou rural et de ses produits nous l'avons vu se manifester concrètement à travers les mécanismes de fixation des prix sur le marché (nous entendons par dévalorisation le fait que les prix de vente des produits sur le marché sont inférieurs aux prix de revient des composantes de ce prix si tous les éléments - en particulier le travail incorporé - en était estimé en fonction de leur valeur marchande). En dehors de mesures directement coercitives dictées par l'administration coloniale (réquisition fixation d'un prix officiel très bas, etc) le facteur principal de cette dévalorisation du travail réside dans les crises périodiques elles-mêmes souvent déclenchées par les sécheresses (mais celles-ci apparaissent surtout comme des catalyseurs et certaines crises par ailleurs telle celle de 1930 ne correspondent pas à des phases de sécheresses). Durant

les crises les prix chutent vertigineusement obligeant de plus en plus les producteurs à vendre, entraînant un élargissement des rapports marchands et monétaires. Après les crises les prix de produits locaux remontent généralement lentement et l'on revient à une situation plus équilibrée ; entre-temps, la société connaît des transformations profondes, sociales et économiques (appauvrissement, différenciation économique, "libération" du travail, élargissement des besoins monétaires, etc.).

On assiste en outre à une dévalorisation relative des prix du bétail par rapport à celui des céréales qui entraîne une crise des modes d'accumulation traditionnels souvent réalisés sous forme de bétail. Ce phénomène contribue à élargir sans cesse la commercialisation du bétail qui durant toute la période coloniale et jusqu'au début des exportations de fer reste la principale marchandise produite par la société mauritanienne.

Cette dévalorisation du travail pastoral et rural, telle qu'elle se traduit en partie dans le mouvement des prix, est un processus complexe qui ne se développe pas de manière linéaire ; ceci pour une raison essentielle : la résistance des producteurs. Nous avons déjà évoqué diverses circonstances où se manifestait cette résistance : refus de vente de la récolte aux prix du marché, arrêt des transactions sur le bétail, recherche d'une diversification (arachides en pays soninké), mais aussi dissimulation massive pour l'impôt, blocage des mesures administratives (en particulier à propos des "greniers de réserve"), etc. Il faut ajouter que cette résistance sera surtout efficace au début de la colonisation et jusqu'à la crise de 1930/31 qui voit un ralentissement considérable des transactions, une quasi disparition de la monnaie. Le système colonial une fois mis en place dans sa forme spécifique ("double dépendance") les producteurs apparaîtront de plus en plus démunis sur le marché.

Quoi qu'il en soit, cette résistance des producteurs tra-

duit une donnée historique majeure qu'il faut avoir présente à l'esprit pour comprendre l'évolution de la société mauritanaïenne : la conscience et la pratique ancienne des catégories marchandes et des mécanismes du marché.

Le facteur décisif pour expliquer la dépendance des producteurs sur le marché réside en définitive dans les mécanismes mêmes de constitution des rapports marchands et monétaires à l'époque coloniale, les crises économiques révèlent et accélèrent les changements qu'ils induisent ; les mesures administratives les orientent et les renforcent mais n'en sont pas la cause principale. C'est au niveau local que ces mécanismes ont toute leur efficacité. Les commerçants, souvent même les petits commerçants locaux (en fait eux-mêmes insérés dans une organisation hiérarchisée du commerce), jouant des faibles revenus monétaires des producteurs, satisfont les besoins réguliers en prêtant des marchandises qui seront remboursées au moment de la récolte ou lorsque le bétail pourra être acheminé vers un marché mais avec un substantiel bénéfice. C'est le système du prêt muda'af qui tourne l'interdiction islamique du prêt à intérêt dans la mesure (discutée par les théologiens) où le remboursement se fait en nature. Le système est ancien. Dès 1925, l'administration du Gorgol dénonçant les "méfaits des dioulas, ces "parasites" (sic) note que les cultivateurs du Gorgol ayant vendu une bonne partie de leurs céréales, même les futures semences, lors de la récolte doivent emprunter. Chaque prêt de céréales ou autres marchandises d'une valeur de 5 F est remboursé à la prochaine récolte sur la base de 16 kg (le mil vaut alors 0,80 F le kilo sur le marché quelques temps après la récolte). Il aurait pu ajouter que si la récolte était ainsi vendue sur pied c'est qu'elle avait été gagée auparavant. Même chose en ce qui concerne le bétail : ainsi une pièce d'étoffe est fournie immédiatement contre livraison à terme du bétail pour une valeur double. Les pratiques concernant la gomme sont identiques. L'endettement constant et croissant du producteur est le meilleur moyen de l'obliger à vendre et à vendre toujours plus. Stockage abusif et spéculation

sont aussi des pratiques normales du commerce. Les produits sont raréfiés sur le marché de manière à provoquer la hausse des prix. A l'inverse les commerçants après avoir stocké céréales et bétail ralentissent les achats aux périodes où se manifestent avec acuité les besoins monétaires (par exemple chez les cultivateurs au moment du paiement de l'impôt achur juste après la récolte) pour provoquer un effondrement. Les archives économiques notent constamment des faits de ce genre.

Ces méthodes commerciales sont le fait aussi bien des maisons de commerce coloniales que des commerçants nationaux. Elles nécessitent cependant une pression constante sur les producteurs, une démultiplication des points de vente et d'achat, une insertion dans le réseau des rapports sociaux quotidiens de production et de consommation que les seconds réalisent beaucoup mieux que les premiers. Les maisons de commerce ont essayé, nous l'avons vu, de multiplier les comptoirs entre les deux guerres, de s'installer au niveau des villages. Aux lendemains de la crise de 1930/31 elles ferment nombre d'entre eux, entamant un mouvement de reflux qui ne fera ensuite que s'accentuer. Dans certains secteurs, tel celui du bétail, elles ne tenteront même pas de contrôler la commercialisation au niveau des éleveurs-nomades.

La spéculation à outrance et le marché noir qui se développent durant la crise de 1942/46 ne sont que l'utilisation de ces mêmes méthodes dans un contexte particulièrement favorable à leur extension.

C'est cette pression économique continue sur le marché qui instaure et reproduit la dépendance des producteurs. On comprend mieux la nécessité de cette dépendance sur le marché local (à laquelle se superpose celle propre à la situation coloniale vis-à-vis de la métropole) et la fonction de ces commerçants locaux. L'originalité de la situation mauritanienne est qu'ils vont au terme de la période coloniale contrôler pratiquement tout le secteur commercial national. Le dynamisme de

cette couche sociale marchande en Mauritanie n'explique pas tout ; le fait que le pays ne produise qu'indirectement pour l'exportation (lien avec la zone arachidière sénégalaise) a contribué au retrait du pays des sociétés commerciales coloniales.

2.2.2. Nature des modes d'accumulation marchande et effets de leur développement

Qu'il s'agisse des maisons de commerce coloniales ou des commerçants nationaux il résulte des analyses précédentes que l'accumulation - en dernier ressort le profit marchand - se réalise grâce au contrôle étroit de la circulation des marchandises et à des prix maintenus à des niveaux très bas. De même, l'augmentation de ce profit commercial n'apparaîtra pas liée à la recherche d'une augmentation de la productivité du travail qui permettrait simultanément au producteur de révaloriser son travail et au commerçant d'augmenter son profit relatif - voire d'accepter des taux de profit moindre. Bien au contraire, la recherche des profits accrus passe par des opérations spéculatives et l'écrasement des prix des produits locaux. Cet état de chose a des conséquences que nous allons étudier dans ce paragraphe au niveau des producteurs et détermine la nature des modes d'accumulation marchande.

Pour les producteurs mauritaniens le développement d'une production marchande et d'une consommation monétarisée s'effectuent dans des conditions très particulières :

1. Même si elle apparaît de plus en plus nécessaire la production et la consommation marchande et monétaire sont dans l'absolu des plus réduites. A la veille de l'Indépendance les enquêtes effectuées dans la Vallée du Sénégal par la MISOES

(1957/58° permettent de relativiser l'importance quantitative du phénomène (voir tab. 13).

Il s'agit de budgets moyens - notion sans doute discutable. Il en ressort le caractère extrêmement bas des revenus monétaires. Quant aux dépenses des 2/3 au 3/4 sont polarisées sur quelques chapites incompressibles (compléments alimentaires, thé et sucre, habillement). Ce manque d'élasticité de la demande des producteurs est un facteur supplémentaire de leur dépendance.

2. Pour augmenter ces revenus le producteur a le choix entre deux solutions : augmenter sa production ou chercher d'autres sources de revenus. La seconde est relativement limitée ; seules les migrations de travail permettront durant les dernières décennies de se procurer des revenus supplémentaires qui en fait remplaceront souvent le déclin des productions marchandes antérieures (gomme, céréales).

La période coloniale est effectivement dans une certaine mesure parquée par l'extension de la production, croissance du bétail et extension des surfaces cultivées. Le défrichement et la mise en valeur de terres non exploitées nous semble être la cause essentielle de la persistance d'un surplus céréalier dans la Vallée du Sénégal. Il faut cependant bien considérer la manière dont a lieu cette extension. Le troupeaux augmente régulièrement mais simplement en accroissant la charge sur les pâturages ; dans ces conditions sécheresses et épidémies le réduisent périodiquement à un bas niveau ; la croissance durant toute la période coloniale apparaît faible, sinon nulle, si l'on tient compte de l'augmentation de la population. De même l'extension des surfaces cultivées à des limites et l'on est amené à mettre en valeur des terres de productivité décroissante. Même problème en ce qui concerne la gomme où l'augmentation de la production s'est faite en multipliant les saignées dévastatrices des plantations.

Tableau 13 : Recettes monétarisées -- 1957 -- 58

	Maures				Toucouleurs	
	Hartani 'abd		Bidan			
Agriculture	290	11,5 %	-	-	415	9,5 %
Elevage	1070	42,5 %	3260	79 %	540	12 %
Pêche	70	3 %	-	-	570	12 %
Artisanat	240	9,5 %	-	-	535	13 %
Cueillette gomme	240	9,5 %	165	4 %	-	-
Location (terre)	-	-	-	-	25	0,5 %
Commerce	145	6 %	570	13,5 %	545	12,5 %
Salaires, pensions	230	9,5 %	-	-	530	12 %
Migrations	80	3 %	-	-	865	20 %
Divers	140	5,5 %	135	3,5 %	370	8,5 %
Total	2505	100	4130	100	4395	100

Sources : MISOES.

Tableau 13a : Dépenses monétarisées

	Maures				Toucouleurs	
	Hartani		Bidan			
Denrées aliment locales	465		790		1000	
importées	595	46 %	1030	43 %	930	45,8 %
Habillement	560	25 %	935	22 %	1200	28,2 %
Biens cons. dur.	30		35		40	5,4 %
	80	5 %	100	3,5 %	190	8,3 %
Dep. exploit. et habitat	200	9 %	715	17 %	350	8,3 %
Cérémonies cadeaux	125	5,5 %	325	7 %	100	2,4 %
Impôts	165	7,5 %	290	7 %	275	6,5 %
Divers	45	2 %	-	-	230	5,4 %
Total	2260	100	4220	100	4210	100

Il faut ajouter que les méthodes et techniques restant identiques l'augmentation des troupeaux ou des surfaces cultivées nécessite plus de main-d'oeuvre, la croissance de la population réduit vite à néant les gains immédiats.

Ces difficultés ne sont que le reflet d'un problème plus général. Il y aurait un autre moyen d'augmenter la production : c'est d'augmenter la productivité du travail pastoral ou rural. Cela signifierait des investissements que, dans l'état de ses revenus monétaires le producteur est incapable de faire et qui d'ailleurs se révèlent non rentables du fait de la dévalorisation du travail.

Une conséquence majeure de la situation de dépendance des producteurs sur le marché est le blocage, voire la dégradation des "forces productives". Ce blocage correspond à l'impossibilité de développer la productivité du travail par des investissements productifs, à la recherche d'une extension de la production exclusivement quantitative et à la dégradation des facteurs de production qui en résulte. Le problème a pris une grande ampleur en Mauritanie avec la "désertification" actuelle mais il a des racines anciennes. L'évolution catastrophique de l'économie de la Vallée du Sénégal, jadis largement excédentaire, en témoigne peut-être plus crûment encore.

3. Dernier aspect de cette situation des producteurs sur le marché, la production continue à être assurée pour une part importante dans le cadre des rapports sociaux d'avant la période coloniale. La persistance d'un secteur non marchand de la production est la condition pour que la partie commercialisée soit vendue à bas prix comme l'a bien montré C. Meillassoux.^{17/} Si tous les facteurs de production (terre, travail, etc.) s'exprimaient dans des rapports marchands il serait difficile sans moyens coercitifs permanents de perpétuer une production marchande dévalorisée. La production continue ainsi à se développer dans le cadre des rapports sociaux non marchands (domestique, esclavage, tributs, etc.) c'est-à-dire sans le salariat (sauf dans la période récente) ; une partie de la consommation et de la circulation des biens produits s'effectue aussi dans ces rapports sociaux.

Il y a cependant une contradiction croissante entre la perpétuation de ces rapports non marchands et le processus de "libération" du travail que nous avons plus particulièrement analysé dans le rapport "Migrations" et qui traduit l'élargissement des rapports marchands. Cette contradiction qui est un des moteurs des transformations sociales a des effets particulièrement destructeurs sur l'organisation du travail et de la production (voir les conséquences des migrations sur la société soninké par exemple).

17) Meillassoux, C., Femmes, greniers et capitaux, Maspéro, Paris, 1976.

Il s'agit là des conséquences générales de la dépendance des producteurs sur le marché ; il faut cependant nuancer l'analyse selon les types d'économie et de société.

Dans la société maure, en majeure partie composée d'éleveurs, il existait déjà les bases d'une production et d'une accumulation marchande ; le principal produit en outre est le bétail dont le croît peut être facilement réorienté vers l'exportation. Le développement d'une production marchande y apparaîtra relativement aisé. Le principal obstacle sera l'existence d'autres formes de travail, en particulier du travail dépendant lié à la structure politique et au contrôle politique des producteurs (zenaga). Il subsistera un temps durant la colonisation parce que l'administration coloniale perpétue cette structure politique. Cette volonté de maintenir la structure sociale aux services du colonisateur se manifeste clairement dans les "Instructions" de Gouraud et de son successeur Patey (1910) véritable programme politique qui diffère radicalement de celui de Coppolani plus soucieux de faire table rase de ces rapports politiques, de briser le pouvoir des guerriers, pour favoriser l'autonomie des producteurs et le développement de la production. Nous ne pouvons malheureusement pas dans le cadre de ce rapport analyser les contradictions dans lesquelles se débat l'administration coloniale entre les deux guerres pour favoriser simultanément la croissance d'une production marchande et le maintien des horma et autres privilèges des guerriers (un exemple parmi cent le refus d'attribuer en concession les salines du Trarza à plusieurs maisons coloniales afin de réserver les droits de l'émir du Trarza).

La situation est très différente dans les sociétés négro-africaines où la terre, dont le contrôle est le fondement de l'organisation politique, reste en dehors des rapports marchands. Cette situation se traduit par un nouveau blocage cette fois-ci au niveau du système foncier. De nouvelles formes d'exploitation de ce contrôle, politique puis économique (propriété du

sol) se manifestent ou se développent (métayagé, dîme, locations) qui contribuent aussi à freiner le développement des rapports marchands ou à les orienter (vers la migration en pays soninké).

Pour conclure cette analyse rapide des effets de la dévalorisation du travail et de ses produits au niveau des producteurs nous reviendrons sur la contradiction croissante entre la perpétuation, dans la production et la consommation de rapports non marchands - perpétuation nécessaire pour obtenir des produits à bas prix - et l'élargissement continu du marché. Cette contradiction éclate dans la période actuelle du fait que le producteur va se trouver obligé d'acheter une part croissante des biens de subsistance sur le marché. C'est un aspect de la crise alimentaire de 1973 qui souligne aussi que les différents facteurs de blocage de la société mauritanienne en remettent en cause le fonctionnement et la reproduction elle-même.

Les conséquences n'en sont pas moins fortes au niveau des conditions mêmes de l'accumulation marchande ; elles en déterminent même la nature.

Dans le secteur commercial proprement dit l'accumulation est limitée par les dimensions mêmes du marché et les revenus très faibles des producteurs ruraux. Seuls la constitution d'un secteur salarié moderne (mines, administration) et le développement urbain pourront permettre d'élargir le marché. Le principal obstacle reste cependant la base spéculative de l'accumulation c'est-à-dire le fait qu'elle recherche des taux de profit extrêmement élevés incompatibles avec des investissements améliorant la productivité du travail qui, d'une part auraient pour conséquence de créer les conditions d'une revalorisation du travail et d'une augmentation des prix, d'autre part immobiliseraient du capital et réduiraient donc le taux de profit.

Cette orientation spéculative justifie les sources principales de l'accumulation. Nous avons déjà traité ces points dans les paragraphes précédents et nous rappellerons simplement.

- Spéculation sur le bétail (profitant des variations saisonnières et annuelles des variations régionales et des déplacements vers les marchés d'exportation) et sur les grains (accaparement et stockage créant des pénuries artificielles, variations régionales, fluctuations saisonnières et annuelles)

- Vente spéculative et crédit usuraire en ce qui concerne les produits d'importation entrant dans les dépenses de consommation incompressibles (alimentation, habillement).

Certes le tableau très noir que nous dressons est surtout justifié en période de crises (mais celles-ci peuvent être très longues : de 1942 à 1946 et même 1948 par exemple) ; il reste tendanciellement juste même en période normale aussi que le laissent à penser de nombreux rapports des archives économiques ; enfin, il nous semble encore dans ses grandes lignes valable dans la période actuelle avec cependant l'apparition de nouveaux secteurs de profits spéculatifs (transport, logement, services, etc.). Nous y reviendrons dans le paragraphe 2.4. En outre, dans la période récente certaines caractéristiques du marché ont été modifiées : le marché céréalier d'excédentaire est devenu déficitaire et ce marché est devenu de plus en plus alimenté par l'importation, après l'indépendance l'intervention de l'Etat a modifié l'exercice du commerce d'importation, enfin la crise alimentaire a nécessité des mesures d'urgence qui ont modifié les mécanismes du marché.

L'accumulation marchande et monétaire n'a pu se réorienter dans le secteur productif pour plusieurs raisons :

Ce sont les conditions mêmes de développement de la production marchande dans le secteur rural et pastoral qui ont

empêché les investissements productifs dans ce secteur jusqu'à ces dernières années. Le travail salarié y était presque inexistant et surtout la dévalorisation du travail dans ce secteur rend impossible la rentabilisation de ces investissements, que ceux-ci soient fait par les producteurs ou par le capital privé. Quant au secteur productif moderne il a été longtemps représenté par les mines, entreprises à haute technologie dont les mises de capital étaient absolument hors de portée du capital réalisé sur les bases de l'accumulation marchande nationale. La seule exception est celle de la pêche sur laquelle nous reviendrons.

L'accumulation marchande reste donc très limitée dans ses sources et ses méthodes (le secteur commercial de préférence spéculative) ; elle l'est aussi dans ses représentations et dans ses pratiques et fonctions sociales. La perpétuation des rapports non marchands, les nécessités de contrôle étroit du marché au niveau local ont modelé les rapports sociaux sous lesquels se reproduit et s'élargit l'accumulation. L'utilisation des structures parentales et tribales, la constitution de réseaux de clientèle économique et politique caractérisent ces rapports sociaux chez les maures qui ont une position dominante dans le secteur marchand. L'accumulation s'accompagne aussi d'une circulation des biens, d'une redistribution qui n'a en apparence rien à voir avec elle mais qui permet en fait sa reproduction. Le développement de l'accumulation marchande ne crée pas les personnages du bourgeois épargnant, de l'entrepreneur motivé par la réussite individuelle comme dans le capitalisme occidental ; le commerçant (conservons ce terme même lorsque l'accumulation déborde le cadre du système commercial proprement dit) reproduit - ne serait ce qu'en apparence - certaines des valeurs les plus traditionnelles de la société maure : s. i-

darités parentales et tribales, redistribution ostentatoire assurant le contrôle politique des hommes, appartenance religieuse communautaire à une confrérie ou tout simplement à la communauté des croyants. Ce qui rend la question complexe c'est que ces valeurs sont utilisées pour reproduire et élargir les bases de l'accumulation et masquer la différenciation croissante. Dans quelle mesure et dans quelles limites y parviennent-elles ? C'est une question que nous réexaminerons dans le paragraphe 2.4. Auparavant il faut dire quelques mots de la constitution et de l'évolution de cette couche sociale.

2.3. Constitution et évolution d'une catégorie sociale-marchande

De nombreux points ayant déjà été abordés dans les précédents paragraphes nous pourrions être brefs.

2.3.1. Les conséquences de la crise de 1942-1946

A bien des égards la crise de 1942-46 représente un tournant dans l'histoire économique et sociale de la Mauritanie : elle marque en particulier la disparition du commerce d'entrepôt antérieur, un certain déclin des maisons de commerce coloniales, l'essor du commerce boutiquier et le premier développement à une grande échelle d'une accumulation marchande nationale.

Les difficultés de ravitaillement provoquées par la sécheresse et l'interruption des échanges avec la France et le contingentement sévère des denrées d'importation (à Tamchakett en 1942, 15 cm de tissu par habitant et par an, 1 m à Chinguetti en 1946 ! même chose pour le sucre, le thé, les bougies, etc.) vont entraîner une spéculation effrénée. La fixa-

tion officielle des prix à un bas niveau généralise le marché noir sur presque toutes les denrées. La contrebande s'organise à une grande échelle avec le Sahara espagnol, la Gambie et les autres colonies françaises dont les frontières ont été fermées.

La montée des prix au marché noir bénéficie aux commerçants. On échange en brousse 1 pièce de guinée contre 1 chameau de monture ou 20 moutons ! Les commerçants rachètent les produits contingentés des producteurs en dettes. Le rapport économique du Trarza souligne en 1948 :

"Le bon de sucre est la monnaie d'échange et le moyen de gagner de l'argent sans lever le petit doigt. Avec le bon on n'achète pas de sucre mais on le vend au commerçant qui lui vend au marché noir le contingent ainsi disponible... Il est temps que ce scandale cesse qui fait profiter les commerçants et les riches".^{18/}

La spéculation sur les céréales est particulièrement intense. Elle a été pratiquée par les maisons de commerce coloniales en 1944 et 1945. A Chinguetti en 1948 les commerçants stockent le mil avant juillet alors que son prix est de 14 F ; ils n'ont plus qu'à attendre la montée des prix : 27 F en octobre après la récolte des dattes, 37 F en décembre quand le lait devient moins abondant.

L'accumulation très importante qui se réalise sur ces bases s'accompagne de toute une série de transformations sociales qui vont favoriser à leur tour l'élargissement du marché et des capacités d'accumulation.

Les relations de dépendance liées au système politique représentaient, nous l'avons vu, un obstacle au développement des rapports marchands. Les hassan ont été particulièrement

18) Rapport économique du Trarza, 1948.

touchés par la crise, beaucoup d'entre eux ont dû vendre leurs troupeaux. Les tensions entre eux et leurs anciens dépendants qui continuent à leur verser en plus de l'impôt, de lourdes redevances vont croissant : les premiers essayent de compenser ainsi leurs pertes de revenus monétaires, les seconds trouvent cette double charge de plus en plus insupportable. Le mouvement d'opposition à la horma commence au Trarza à l'occasion de la succession de l'émir en 1944¹⁹/ et aboutit au rachat des redevances en 1946 malgré l'hostilité de certaines tribus guerrières (les Euleb en particulier). Il est généralisé à l'ensemble de la Mauritanie et le rachat s'achève dans l'Adrar (où la pression des guerriers a été forte) en 1952. L'administrateur Messmer note à cette occasion que ces horma apparaissent comme "une obligation sans cause" qui n'est maintenue que sous la pression de l'administration ; seule l'apparition des bénéficiaires guerriers empêche que les rachats se fassent, il importe de mettre fin "à cette institution vieille de 40 ans". Les motivations réelles percent plus loin ; le rachat doit être mis en route "avant la campagne électorale de 1951", signe que les nouvelles règles politiques mises en place après 1945 (élection d'un député) traduisent aussi les transformations économiques et sociales (voir 2,3.3.).

A cette même époque s'accroît le mouvement d'affranchissement sinon de libération des esclaves. Devenus haratine ils entrent dans de nouveaux types de rapports avec leurs anciens maîtres. Les esclaves sont d'ailleurs nombreux à fuir la misère des campements vers les ksour où ils ne seront pas mieux lotis et grossiront la masse des indigents. Là encore les guerriers ruinés sont les plus fortement touchés. Dès la

19) Dubié, le rachat des horma au Trarza, Mémoire CHEAM, 1951.

période d'avant guerre l'administrateur du Trarza note que "les serviteurs" quittent en nombre leurs maîtres. Ceux-ci réclamant leur retour, le qadi reconnaît que la "plupart des serviteurs ne quittent les guerriers pauvres que parce que ceux-ci les privent de nourriture et de vêtement".^{20/}

La disparition de ces relations de dépendance traditionnelle entraîne la constitution d'une couche de plus en plus nombreuse de petits producteurs qui peuvent présenter tous leurs excédents, voire leur capital, "librement" sur le marché. Ils grossiront ainsi, il est vrai, très souvent à la même époque, la masse des producteurs démunis et ruinés qui ont dû vendre leurs troupeaux.

Un autre aspect de la crise de 1942/46 est l'écart grandissant des richesses lié autant à l'accumulation à un pôle de la société qu'à la paupérisation à l'autre.

La manifestation la plus immédiate de cette paupérisation est la sous-alimentation et la famine si meurtrière dans l'Adrar qui est envoyée une "mission d'étude de la situation alimentaire dans le cercle de l'Adrar" (Médecin Cdt Ganzy, Mars 1943) : plusieurs centaines de morts par sous-alimentation sont enregistrés en quelques mois d'octobre 1942 à février 1943 pour la seule ville d'Atar. Près de 1000 personnes sont alors recensées dans un état de cachexie avancé : "ils appartiennent aux plus basses classes de la société maure : mendiants serviteurs abandonnés par leurs maîtres... etc". Même constatation dans le rapport de Chinguetti (1948) : "La population indigène vit pratiquement à crédit de son travail chez les exploitants qui le nourrissent, elle manque de lait, miel et viande". On retrouvera la trace de cette mortalité dans les statistiques démographiques élaborées ultérieurement de manière bien marquée (déficit durant la période de 1940 à 1949).

20) Rapport Mederdra date ?.

Cette paupérisation n'est pas particulièrement le fait de la conjoncture ; elle est le résultat d'un véritable transfert de revenus aux mains de commerçants en particulier. ; elle s'accompagne d'une différenciation économique et sociale croissante. Le même rapport de Chinguetti (1948) constate que "la proportion de richesse en troupeaux s'accroît, le nombre de propriétaires moyens diminue, ils s'ajoutent à la masse des petits propriétaires cependant qu'augmentent les grands troupeaux."

A côté de la "libération" du travail et de ses produits de cette différenciation croissante fondée sur la richesse la crise entraîne enfin une accélération des migrations et un début d'urbanisation en Mauritanie. Entre 1938 et 1944 la population urbaine de la Mauritanie est multipliée par 5, plusieurs dizaines de milliers de migrants sont installés au Sénégal (voir le rapport "Migrations").

La constitution d'une catégorie sociale marchande que nous tendrons personnellement à dater de cette période (elle joue un rôle différent auparavant) est ainsi rendue possible par la conjoncture économique de crise et par les transformations de la société mauritanienne.

2.3.2. D'où provient cette nouvelle catégorie sociale ?

Les transformations économiques et sociales que nous venons d'évoquer, en particulier le développement de la différenciation économique, s'accompagnent de la promotion de nouvelles catégories sociales qui vont tirer bénéfice de la situation coloniale.

Les premiers à en bénéficier sont tout naturellement ceux qui sont reconnus comme chefs par l'administration coloniale.

Dans la Vallée du Sénégal le système politique antérieur a été en partie balayé par la conquête, surtout en pays toucouleur, et le système administratif colonial français a été appliqué avec sa classique hiérarchie des chefs de canton et des chefs de village. Ce n'est pas le lieu de faire ici l'histoire de cette chefferie coloniale. Notons simplement que, s'il y a eu des exceptions, de manière générale cette chefferie tire grand profit de sa fonction d'intermédiaire entre la masse des paysans de la Vallée et l'administration. Ce profit est en partie officiel puisque tous les chefs ont droit à un pourcentage de l'impôt qu'ils sont chargés de collecter ; ils reçoivent pour certains d'entre eux des soldes parfois des cadeaux politiques. Ils disposent donc de revenus monétaires incomparablement plus élevés que la majorité des producteurs. Mais il faut ajouter tous les profits illicites, exactions et extorsion directe de "cadeaux" plus ou moins volontaires, rétribution pour le défrichement de nouvelles terres, etc. Tout ceci crée des conditions d'une accumulation monétaire importante qui bien souvent se convertira dans des opérations commerciales. Cette reconversion sera d'autant plus aisée que, durant la crise de 1942-1946, l'administration fait assurer en partie par les chefs la gestion de contingentement et de rationnement.

Cependant, tous les commerçants n'ont pas cette origine, tant s'en faut. L'origine des dioulas nom qu'on leur attribue dans la Vallée est très diverse. Cependant, comme le note déjà le rapport économique du Gorgol en 1925, ce sont les "riches", ceux qui ont accès le plus directement à des revenus monétaires qui peuvent disposer du capital initial pour des opérations commerciales. Ce sont les agriculteurs les plus fortunés qui peuvent en particulier pratiquer les prêts sur les céréales dont nous avons déjà évoqué les conditions fructueuses.

Ces agriculteurs fortunés sont ceux qui sont propriétaires de terre. "Pour être riche au Gorgol, ajoute ce même rapport, et y vivre sans rien faire, il faut d'abord posséder une terre, la louer et ensuite prêter de l'argent à un locataire, ces trois conditions remplies on arrive sans difficulté à vivre à l'aise du bénéfice produit par le travail d'autrui". Dans cette mesure, dans la Vallée, les nouvelles catégories sociales marchandes apparaîtront en partie issues des anciennes couches dominantes.

La situation est un peu différente dans la société maure où l'accumulation marchande s'est en outre beaucoup plus développée. Nous avons vu que le pouvoir des hassan avait été en partie stabilisé par l'administration coloniale pour des raisons toutes conjoncturelles (certaines régions telle l'Adrar connaissent même un régime de "protectorat" jusqu'en 1920, situation qui tranche avec l'uniformité du système colonial français d'"administration directe"). Il y eut certes des chefferies de tribus et de fractions qui rempliront les mêmes fonctions d'intermédiaires pour l'impôt ; pour l'essentiel cependant les chefferies supérieures (émirats, Jema'a supérieure) reflètent le pouvoir hassan. Or, cette catégorie sociale apparaît très peu concernée par l'accumulation marchande. Le développement des rapports marchands entraîne un appauvrissement rapide de cette catégorie guerrière. En certaines circonstances cette perte de statut économique et politique suscite des réactions désespérées (départ en dissidence de l'émir de l'Adrar Sidi Ahmed en 1932). Le plus souvent la dégradation de leurs positions apparaît lente mais irréversible. Le rachat des horma aux lendemains de la seconde guerre mondiale marque la disparition d'un des derniers privilèges économiques lié à leur statut politique. Beaucoup ne survivent que grâce à

de petits emplois surtout dans l'armée coloniale. Toutefois assez rapidement certains d'entre eux lieront leur cause à celle des commerçants qu'ils feront bénéficier de leur pouvoir politique contre une certaine redistribution des biens accumulés par eux.

En pays maure la grande majorité des commerçants sont issus des tribus zawaya. Cette situation n'est pas surprenante dans la mesure où, dans la société pré-coloniale, ces tribus avaient déjà une production marchande et étaient déjà adaptées aux mécanismes du marché. Il s'agissait certes d'une "petite production marchande" qui ne connaissait pas l'usage généralisée de la monnaie mais plutôt des systèmes d'échanges restreints, produits contre produits, des réseaux de transport régionaux et internationaux. L'accumulation sur ces bases n'était cependant pas négligeable. Dans son livre pittoresque sur l'Adrar écrit en 1933, O. de Puyguedeau²¹⁾ note :

"Le luxe des Smasid est caché dans les chambres basses pleines de grains, de dattes sèches, de ballots de sucre et d'étoffes, de caisses de thé. Leur capital nourrit ses régimes et ses épis au bord de la batha et fructifie dans les échoppes du asar. Un beau palmier vaut jusqu'à 250 F et peut donner 120 kg de dattes. En 1933 on a recensé en Adrar 134.355 arbres productifs produisant 4.000 t. de dattes et représentant un revenu de 4 millions pour les propriétaires et de 107.484 F pour le fisc."²¹⁾

Ces tribus auront donc plus facilement la capacité de constituer les bases d'un capital commercial. Lorsqu'elles auront réconverti leurs méthodes commerciales elles conquièrent rapidement les marchés. Il faut ajouter que traditionnellement elles pratiquent les activités d'élevage et de transport dont

21) Puyguedeau, O de, La grande Foire aux dattes, Paris, 1937.

nous avons justement noté qu'elles avaient été les bases principales de l'accumulation marchande locale. Enfin, d'autres facteurs ont contribué à cette spécialisation marchande, par exemple le rôle important des Jemaa tribales habituées à traiter de questions économiques, l'utilisation de relations tribales pour fonder les systèmes de transport et de commerce (une tribu comme les Idaw ali installée simultanément en Adrar, au Tagant et dans la région de Rosso, au lac R'Kiz, se trouve par exemple dans une situation privilégiée pour maîtriser les échanges régionaux et contrôler le marché).

Ces quelques remarques n'épuisent pas l'analyse. Elles permettent du moins de repérer le poids de l'histoire pour justifier les évolutions actuelles.

2.3.3. Développement des fonctions économiques, sociales et politiques des commerçants

Nous avons déjà traité à diverses occasions des conditions de développement de l'accumulation durant la période d'après guerre et après l'Indépendance, nous en rappellerons simplement dans ce paragraphe les principales étapes.

- Exclusion progressive des maisons de commerce coloniales et prise en charge par le capital national de ce secteur. En 1968 des maisons telle que Peyrissac n'ont plus que deux représentations à Nouakchott et à Nouadhibou qui s'occupent surtout de quincaillerie, livres, journaux, etc., Buhan et Tesseire avec un magasin à Nouakchott est spécialisé dans la papeterie et le matériel de bureau, Lacombe est devenu un simple garage.^{22/}

22) SKDES, les échanges commerciaux en Mauritanie, 1968.

- Accès progressif de ces commerçants aux circuits commerciaux modernes à l'intérieur de la zone franc (au Sénégal) et de plus en plus à l'extérieur (Canaries, pays arabes).

- Délimitation progressive du secteur public d'intervention qui contrôle l'importation des principaux biens de subsistance et du secteur privé.

- Après la sortie de la zone franc (1973) et la création d'une monnaie nationale et d'un secteur bancaire diversifié accès de ces commerçants aux circuits bancaires modernes localement et internationalement.

L'élargissement du secteur marchand et de l'accumulation marchande nationale s'accompagne du développement des investissements privés qui débordent de plus en plus le seul secteur commercial. Nous examinerons dans le dernier paragraphe de ce chapitre les principaux problèmes qui se posent aux investisseurs privés dans la période actuelle.

On ne peut cependant comprendre ce développement de l'accumulation marchande en se limitant à sa seule dimension économique. Il nous faut aussi évoquer le rôle politique croissant des commerçants dans la société mauritanienne : ce rôle se dessine très tôt, en fait aux origines du mouvement politique mauritanien moderne, c'est-à-dire la première élection d'un député de la Mauritanie à l'Assemblée législative française en 1946. Le candidat qui l'emporte contre le candidat officiel de l'administration, un français (le suffrage censitaire est restreint à quelques dizaines de milliers de personnes) est un fonctionnaire de la tribu des idaw ali qui va bénéficier du soutien actif de bon nombre des commerçants. Les positions anti-colonialistes et nationalistes qu'ils prennent en la circonstance correspondent en fait à leurs intérêts économiques.

La Mauritanie devenue indépendante un nouveau champ d'action

politique s'ouvre à eux. Il serait vain de se cacher l'influence plus ou moins directe qu'ils ont exercée dans la vie politique post-coloniale. Les liens qui se créent entre eux et certains fonctionnaires ou hommes politiques, l'intervention de l'Etat dans le secteur commercial, le développement des marchés d'Etat, etc., sont autant de manifestations d'une certaine interpénétration de l'Etat et du secteur commercial national. La rupture des accords douaniers avec le Sénégal (très défavorables à la Mauritanie et entérinant sa dépendance vis-à-vis de ce pays en ce qui concerne les approvisionnements), la sortie de la zone franc au terme d'un mouvement politique qui secoue profondément le pays autant de faits qui témoignent de leur influence sur la vie politique nationale. Certes ils ne présentent pas toujours un front uni et leurs intérêts peuvent être divergents mais on ne peut faire un bilan politique de la période qui s'étend de l'indépendance à 1973 sans tenir compte de leur intervention dans le jeu politique.

A son tour, cette intervention politique est rendue possible par le rôle des commerçants dans la société mauritanienne. Les phénomènes de redistribution, de clientèle, que nous avons déjà décrit constituent les fondements de leur intervention efficace dans la vie politique. La concentration de la population dans les villes, la dépendance accrue des producteurs vis-à-vis du marché favorisent leur emprise sur la société. Nous ne reviendrons pas sur ces points déjà traités dans ce rapport et dans celui sur les migrations sinon pour lever une équivoque. Au delà des rapports de redistribution et des solidarités économiques et sociales traditionnelles auxquelles ils renvoient immédiatement il faut prendre en considération les fonctions politiques et économiques du clientélisme. Les clientèles sont utilisées pour médiatiser l'intervention politique des commerçants.

Elles favorisent aussi la spéculation : l'accaparement des terrains urbains (une des principales sources de spéculation depuis la brutale accélération des migrations urbaines en 1973) dans une certaine mesure l'accaparement des vivres n'ont été possible qu'en les utilisant.

2.4. Conclusion : tendances de la situation actuelle

Il est toujours hasardeux de projeter des analyses économiques que nous nous sommes efforcés de restituer dans la complexité de leur développement historique. Cette tâche sera d'autant plus difficile que nous avons constamment souligné l'importance du contexte politique et social de ces faits économiques. Ce développement du marché intérieur en Mauritanie ne peut être compris si l'on ne fait pas intervenir la domination politique coloniale et la transformation des rapports sociaux qu'elle favorise. L'évolution du marché du fait de la crise alimentaire de 1973 doit être étudiée dans le contexte politique mauritanien, derrière cette évolution de nouveaux rapports sociaux se dessinent dont il faut aussi tenir compte.

Plutôt que de projeter dans les dix années à venir les tendances que manifeste l'évolution actuelle nous avons préféré pour conclure essayer de traiter quelques questions qui se posent avec acuité au planificateur étant entendu que la réponse à ces questions dépend justement en partie des options de planification et au delà des options politiques nationales.

2.4.1. Quelles sont les capacités d'investissements privés nationaux dans le secteur moderne ?

La réponse à partir des données actuelles apparaît bien

négative. Dans l'immédiat les investissements privés nationaux continuent à créer un profit spéculatif et à s'orienter de ce fait vers des secteurs spécifiques qui ne sont pas en général directement productifs à l'exception peut-être des quelques investissements pas toujours probants dans le secteur de la pêche et des industries du froid associées. Le commerce intérieur et extérieur reste le domaine privilégié des investissements privés, encore tend-il à délaisser les produits les moins rentables, les biens de subsistance, ou à ne les commercialiser que dans un contexte spéculatif, aux marges d'un secteur qui tendra de plus en plus à être contrôlé par l'Etat pour éviter les tensions sociales et politiques. Actuellement les transports routiers et urbains et surtout le logement constituent l'autre secteur privilégié par les investisseurs privés nationaux. Il est clair que dans ce secteur de logement en particulier les investissements ne correspondent pas aux besoins de développement national mais répondent plutôt à une demande de luxe, concernant surtout une clientèle étrangère. La croissance des capacités financières des "commerçants" mauritaniens a néanmoins favorisé les investissements dans un autre secteur, celui des services et du tertiaire où souvent en liaison avec des capitaux étrangers les commerçants maures manifestent toute leur habileté marchande et leur sens du placement rentable. Il ne semble pas cependant que l'Etat mauritanien ait fait le choix de faire du pays un pôle de développement d'activités de cet ordre qui nécessiterait des facilités spéciales (zone franche, pavillons de complaisance, etc.).

La raison profonde de cette orientation des investissements tient à des causes sociologiques et historiques. Certes, dans le domaine commercial comme malheureusement en beaucoup d'autres domaines le manque de cadres et de techniciens est un obstacle important mais malgré ces difficultés les commerçants ont su

faire les preuves de leur capacité à jouer des mécanismes du marché ; ils n'hésitent d'ailleurs pas en certaines circonstances à faire appel à des techniciens étrangers pour développer leurs activités.

Il est en fait un obstacle majeur à un changement de mentalité des investisseurs nationaux ; c'est la faiblesse du marché intérieur, le pouvoir d'achat limité des producteurs mauritaniens aggravé depuis que la crise alimentaire de 1973 a poussé à migrer vers les villes où ils sont sans ressources des milliers de producteurs. Nous touchons là du doigt une des difficultés majeures pour le développement d'un capitalisme national. Il s'est constitué historiquement (accumulation) sur la base d'une dévalorisation de travail agricole et pastoral et de ses produits qui a accentué le non-développement d'une partie du pays - les capacités de croissance actuelle sont limitées par le résultat de ce processus historique d'appauvrissement et de stagnation de la production locale. L'une des manifestations éventuelles de cette contradiction n'est-elle pas qu'il soit immédiatement (en raisonnant en termes marchands) plus rentable de nourrir la population mauritanienne avec des produits d'importation que de développer la production locale !

Dans ces conditions l'action du secteur public et des politiques volontaristes d'intervention sur le marché et sur les prix semblent nécessaires pour une longue période. La réorientation des investissements privés nationaux vers des secteurs productifs - si elle est souhaitée - ne semble d'e même pouvoir être assurée que par une intervention soutenue de l'Etat.

2.4.2. Quelles sont les capacités d'investissements privés nationaux dans le secteur rural ?

Dans la période récente des investissements privés dans le secteur rural ont été réalisés de manière plus ou moins significative.

Ces investissements ont concerné de manière ponctuelle le secteur agricole - organisation privée de certains périmètres irrigués orientés vers les cultures fruitières et maraîchères voire vers la production céréalière. Ils sont plus généralisés mais aussi plus difficiles à analyser dans le secteur pastoral où l'on a assisté depuis la sécheresse et la crise alimentaire de 1973 à un transfert important de bétail au profit des commerçants ou de fonctionnaires fortunés et au développement des rapports salariés.

Le phénomène nous semble en fait plus "prometteur" dans ce secteur pastoral que dans le secteur agricole. La production pour le marché y était plus développée et présentait moins d'obstacle (tel celui de la propriété foncière dans le secteur agricole). La production mauritanienne présente par ailleurs un surplus moins aléatoire (d'autant qu'elle est technologiquement susceptible d'être améliorée par l'embouche, l'appoint des cultures fourragères, etc) dans ce secteur pastoral que dans le secteur rural.

Il faut considérer dans cette perspective le phénomène de revalorisation des prix qui s'est manifestée après la crise de 1973 et qui se perpétue jusqu'à présent. L'intérêt spéculatif pour ce secteur productif se manifeste aussi à travers les difficultés qu'a connu en 1980 le marché de la viande. A Atar, à Tidjikja, voire à Nouakchott le poids sur le marché de bétail et de la viande de ces nouveaux possesseurs du bétail se traduit par des phénomènes de pénurie artificielle et de montée des prix. Certes en ce domaine aussi les dimensions du marché intérieur restent insuffisantes pour permettre des transformations durables mais la montée parallèle des prix dans la zone d'exportation peut permettre une certaine permanence de cette tendance à la transformation des rapports sociaux et économiques dans le secteur de l'élevage.

Deux questions toutefois restent ouvertes :

- Quelles seront les conséquences de cette évolution pour les éleveurs devenus bergers salariés ? Il n'est pas sûr qu'elle se traduise par une amélioration de leur niveau de vie ?

- Quelles seront les conséquences de cette orientation des investissements privés vers la production pastorale sur la productivité de l'élevage ? De la réponse à cette seconde question dépend en fait la réponse à la première. Deux solutions sont possibles. La rentabilisation de ces investissements peut se faire en augmentant la production, en aggravant l'exploitation des producteurs directs et en spéculant sur le marché. Elle peut aussi se faire en essayant d'augmenter la productivité de cet élevage par des améliorations techniques. Il est à craindre si on considère les caractéristiques actuelles de l'investissement privé que ce ne soit la première solution qui l'emporte !

Dans le secteur agricole les difficultés sont tout aussi grandes mais de nature différente. Deux obstacles majeurs doivent être levés : le statut actuel de la propriété foncière et l'état du marché céréalière. Le second peut être à la rigueur tourné en recherchant d'autres types de production (maraîchère, fruitière). Le premier apparaît beaucoup plus difficile à surmonter. Toutefois, une expérience de ce type dans la Vallée du Sénégal a pu provisoirement réussir. Un commerçant ayant liquidé son fond est venu s'installer dans son village d'origine et, après avoir endetté largement une partie de la population, a pu racheter plusieurs hectares de terres. Il est vrai qu'il ne s'agit pas de la zone centrale du pays toucouleur celle où les rapports fonciers traduisent le plus immédiatement les rapports sociaux mais d'une zone d'occupation plus récente où la mobilité des terres peut se manifester peut-être plus rapidement.

2.4.3. Dans quelle mesure ce développement de l'accumulation et des rapports marchands est-il générateur de tensions et d'antagonismes sociaux ?

Le développement des capacités d'investissement de cette catégorie sociale marchande justifierait que l'on parle maintenant d'une "bourgeoisie nationale" et qu'apparaissent dans la société mauritanienne les tensions sociales et politiques correspondant à cette forme de différenciation économique et sociale.

Cependant, la manière dont se réalise le profit n'oppose pas directement cette catégorie sociale à des travailleurs salariés. Ce profit est de nature essentiellement spéculative et se réalise pour partie dans des secteurs économiques non productifs. Il n'en reste pas moins que cette spéculation s'effectue aussi aux dépens des consommateurs. Nous ne reviendrons pas sur les mécanismes d'accaparement et d'endettement qui constituent encore pour une grande part le fondement des opérations commerciales. Elles continuent à produire les mêmes effets que dans la période antérieure : appauvrissement et expropriation des producteurs, exode rural massif, entassement dans les périphéries urbaines etc.

Il existe donc les conditions objectives pour que se développent les antagonismes et les tensions sociales et il ne faut pas se cacher qu'elles existent dans la société mauritanienne actuelle. D'autres facteurs jouent cependant pour atténuer la portée de ces antagonismes sociaux, du moins pour les masquer.

Une partie de l'accumulation est utilisée pour une redistribution aux fins sociales évidentes. Elle permet de transformer le pouvoir économique en prestige social et en pouvoir po-

litique, de constituer des clientèles sûres. Elle assure ainsi à ceux qui accumulent une large représentation sociale.

Il faut ajouter que les comportements de consommation hors quelques dépenses ostentatoires de plus en plus voyantes (logement, véhicule, etc.) ne sont pas encore totalement différenciés bien que la misère d'une partie de la population urbaine et rurale tende à les souligner.

En outre les capacités de mobilité sociale restent encore ouvertes en particulier par le biais des influences politiques. Beaucoup des fortunes actuelles sont encore relativement récentes. Des valeurs sociales et culturelles communes, l'Islam par exemple et les normes qu'il dicte continuent à cimenter l'unité sociale.

Aussi si les tensions et les contradictions sociales sont toujours grandissantes on ne peut encore parler de situations totalement antagonistes.

B I B L I O G R A P H I E

- ADAMS, A. Le long voyage des gens du Fleuve, Maspéro, Paris, 1977.
- BARRY, B. Le royaume du Walo, Maspéro, Paris, 1972.
- BATHILY, A. "La conquête française du Haut Fleuve Sénégal", in : Bulletin IFAN, XXXIV, Série B, 1, 1972.
- BECQUEMONT, D.,
BONTE, P. "Travail, Valeur, Besoins et Conscience aliénée", in : La Pensée, n° 173, 1979.
- BOUTILLIER, J.L. et. al. La Moyenne Vallée du Sénégal, Presses Universitaires de France, Paris, 1962.
- CILSS - Club du Sahel Commercialisation politique de prix stockage des céréales au Sahel, Etudes diagnostiques, Tome II, Center for Research on Economic Development, University of Michigan, Ann Arbor, 1977.
- DUBIE, P. La vie matérielle des Maures, Mémoire IFAN, Dakar, 1939.
- Le rachat de horma au Trarza, Mémoire CHEAM, 1951.
- MEILLASSOUX, C. Fermes, greniers et capitaux, Maspéro Paris, 1976.
- PUYGUEDEAU, O. La grande Foire aux dattes, Paris: d.
- SEDES Les échanges commerciaux en Mauritanie Paris, 1968.
- STEWART, C.C. Islam and Social Order in Mauritania Oxford, University Press, 1975.
- WESTEBBE, R. The economy of Mauritania, Praeger, New York, 1971.